

## Mot du **MAIRE**

Une nouvelle année se termine et habituellement c'est le temps du bilan et des projets mais aussi le moment de partager des temps de convivialité et se souhaiter le meilleur pour l'avenir.

La traditionnelle cérémonie des vœux, moment de rencontre entre les élus et les habitants, ne pourra avoir lieu en 2022. Pour se protéger les uns, les autres et essayer de freiner l'évolution exponentielle de l'épidémie, les rassemblements doivent être limités.

Ce bulletin est donc l'occasion de présenter le travail de l'équipe municipale : les actions réalisées et les projets en cours.

Les travaux se sont poursuivis avec l'achèvement de la rénovation de l'atelier communal, l'amélioration de la défense incendie avec la réserve enterrée de Saint Léonard, la pose de réserves souples et de poteaux incendie dans divers villages. L'ouverture de la crèche à proximité de la mairie, début novembre, embellit l'entrée ouest du bourg, permet de contribuer à répondre aux besoins de garde et renforce l'attractivité de notre commune. D'ailleurs, cinq lots restent disponibles à la vente au Courtil de la Fontaine.

De bons moments ont marqué l'année écoulée comme la forte participation à Octobre rose, la première édition de Nature en fête, les rendez-vous avec les bébés des deux dernières années, avec les participants des maisons fleuries, ou encore cette rencontre avec Mme Bertrand, notre centenaire qui évoque avec malice ses années d'enfance.

La commune s'inscrit dans un territoire élargi, elle doit être un élément dynamique et reconnu au sein de la Communauté de communes qui exerce des compétences essentielles dans notre vie quotidienne. Mais elle est également un maillon important dans les échanges avec les autres communes, la mutualisation de formations ou d'achats groupés se développe, des partenariats se tissent pour répondre à des appels à projets comme l'atlas de la biodiversité, avec des associations pour la mise en place du compostage collectif... Des citoyens souhaitent participer à la vie de leur territoire et se mobilisent pour créer des « tiers lieux » comme le Calibso, par exemple, qui

remet de la vie dans le village en proposant des animations pour toutes les générations.

Cette année sera marquée par des rendez-vous démocratiques importants, chacun sera invité à s'exprimer à travers les élections présidentielles et législatives.

Pour Epiniac, un des enjeux importants de l'année 2022 sera la révision du PLU : prévoir l'urbanisation, l'aménagement de la commune, la protection de l'environnement dans le respect des règles imposées par les services de l'Etat et dans l'intérêt des générations futures, est complexe, un bureau d'études nous accompagne et les habitants seront informés régulièrement.

Le bourg de Saint Léonard sera aussi au cœur d'un vaste chantier qui se déroulera en plusieurs phases pour la rénovation de l'église. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie en fin d'année et une subvention de 240 000€ nous a été accordée par l'Etat.

L'aménagement de l'espace naturel autour de l'étang des Landes va démarrer au printemps prochain : jeux pour les enfants, panneaux pédagogiques sur la gestion de la forêt communale...

De même, un projet de plateau sportif sur le stade est à l'étude, cet espace sera accessible à tous : enfants de la crèche ou en garde chez les assistants maternels, familles, écoliers, jeunes et seniors avec la proximité du terrain de boules...

Le travail et l'investissement de chacun : élus, agents, membres du CCAS, forces vives de la commune... nous permettent d'avancer et de mettre en œuvre ces projets dans l'intérêt collectif, avec une maîtrise budgétaire pour qu'il fasse bon et bien vivre à Epiniac ! Qu'ils en soient tous remerciés à travers ces quelques lignes.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022, ayons des pensées positives pour que la joie, le bonheur et la santé soient au rendez-vous !

**Sylvie Ramé-Prunaux, Maire**

« Etre heureux ne signifie pas que tout est parfait.

Cela signifie que vous avez décidé de regarder au-delà des imperfections. » Aristote



Retraite Jacqueline



Achèvement de la rénovation de l'atelier communal



M<sup>me</sup> Bertrand, centenaire



Neige en février 2021

### HEURES OUVERTURE MAIRIE

La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :

- les lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30
- le mercredi de 9H00 à 12H30
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 18H30

### COORDONNÉES

10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac  
Téléphone : 02 99 80 00 34  
Courriel : [mairie.epiniac@orange.fr](mailto:mairie.epiniac@orange.fr)  
Site Internet : [www.epiniac.fr](http://www.epiniac.fr)

Accès par moteur de recherche : [epiniac.fr](http://epiniac.fr). Si vous souhaitez être informé régulièrement des actualités sur le site vous pouvez renseigner votre adresse mail sur la page d'accueil et vous recevrez une newsletter. Vous pourrez à tout moment vous « désabonner ».

### Facebook :

Une page Facebook est en ligne depuis plusieurs mois. N'hésitez pas à liker et suivre les actualités <https://www.facebook.com/Epiniac35120>

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise

## RESUMES DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

### Séance du **19 JANVIER 2021**

#### 1. Vente d'un terrain communal rue de la mairie.

La communauté de communes porte la compétence petite enfance, enfance, jeunesse, deux multi accueils (enfants de 3 mois à 3 ans) existent mais la demande est forte. Un projet de nouvel équipement de 20 places porté par Graines de pirates, est prévu sur le territoire communautaire avec 5 places financées par la communauté de communes et 15 places financées par des entreprises du territoire. La commune d'Épiniac a été sollicitée pour ce projet, différents emplacements ont été étudiés, la parcelle retenue jouxte la mairie, cadastrée AB506 d'une superficie de 614 m<sup>2</sup>. Une proposition de vente a été faite pour un montant de 54 000 €, en état. Le conseil municipal, avec 13 voix favorables et 1 abstention accepte cette vente pour un montant de 54 000 €.



Bâtiment Yardin

#### 2. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n° 7.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n° 7 à Monsieur FROMON Fabrice au prix de 520 m<sup>2</sup> x 70 € = 36 400.00 € TTC.

#### 3. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenant n°1 au marché de Couverture (lot 5) Entreprise DANIEL.

Le lot 5 Couverture, l'entreprise DANIEL bénéficie d'une plus-value, pour un montant de 3 373.38 € HT. Le nouveau montant du marché de l'entreprise DANIEL est de 84 552.66 € TTC.



Couverture atelier communal

#### 4. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenant n°1 au marché d'Electricité (lot 9) Entreprise Alarme Electricité Tropée.

Le lot 9 Electricité, l'entreprise Alarme Electricité Tropée bénéficie d'une moins-value, pour un montant de - 596.27 € HT, validé à l'unanimité par le conseil.

#### 5. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenant n°1 au marché de Carrelage (lot 11) Entreprise Leblois.

Le lot 11 Carrelage, l'entreprise Leblois bénéficie d'une moins-value, pour un montant de - 1 155.00 € HT, validé par le conseil.



#### 6. Personnel communal : modification du tableau des effectifs pour l'emploi de secrétaire de mairie.

Le Maire propose d'ouvrir le poste de secrétaire de Mairie au cadre d'emplois de rédacteur territorial et au grade d'attaché, à compter du 1er avril 2021.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel, dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 2<sup>de</sup> de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier des diplômes et / ou de l'expérience adéquats.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

L'assemblée délibérante adopte cette proposition.

#### 7. Plan Communal de Défense extérieure contre l'incendie : devis.

Le devis de Monsieur GUÉRIN pour un diagnostic de la Défense incendie pour un montant de 1 812.00 € HT soit 2 174.40 € TTC, est accepté.

#### 8. Salle polyvalente : achat de micros.

Le devis pour l'acquisition de 2 micros à la salle polyvalente d'un montant de 378.00 € HT soit 477.60 € TTC, est accepté.

#### 9. Point additionnel : Subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée.

Madame le Maire demande l'annulation de la délibération n°2020-11-70 du 17 novembre 2020 due à une erreur de comptage.

En conséquence, l'OGEC d'Épiniac bénéficiera d'une subvention de 69 410 € pour les 55 élèves de maternelle et de 33 582 € pour les 87 élèves de primaire, soit un total de 102 992 €.

### Séance du **16 FÉVRIER 2021**

#### 1. Compte administratif : exercice 2020.

Le conseil municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	120 811.87
Opérations de l'exercice	352 431.48	233 184.161
<b>TOTAUX</b>	<b>352 431.48</b>	<b>353 996.48</b>
Résultats de clôture	1 565.00	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	150 000.00
Opérations de l'exercice	735 427,09	990 071.39
<b>TOTAUX</b>	<b>735 427,09</b>	<b>1 140 071.39</b>
Résultats de clôture	404 644.30	
<b>Résultats définitifs</b>	<b>Excédent</b>	<b>406 209.30</b>

#### 2. Compte de gestion : exercice 2020.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### 3. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de répartir l'excédent de fonctionnement au compte 1068 pour un montant de 304 644.30 € et au compte 002 pour un montant de 100 000 € du budget primitif communal 2021.

#### 4. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenants

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les avenants de l'entreprise ABG coordination et Papail pour l'atelier communal.

L'entreprise ABG propose un avenant, en lien avec le COVID, car la durée des travaux a augmenté avec une plus-value pour un montant de 418 € HT soit 501,60 € TTC jusqu'à la fin du chantier.

L'entreprise PAPAIL, pour le lot n°6, bénéficie d'une plus-value, pour un montant de 311 € HT soit 373,20 € TTC.

#### 5. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°20.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°20 à Monsieur DEMARQUET Thomas au prix de 416 m<sup>2</sup> x 70 € = 29 120 € TTC.

#### 6. Demande de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal donne un accord de principe pour une subvention exceptionnelle de 800€ qui correspond au montant du loyer du mois de Mars 2021, à l'association CALIBSO sous réserve de présentation du budget et de signature de l'acte authentique.

#### 7. Remplacement de volets roulants à la mairie.

Le devis de l'entreprise PAPAIL pour le remplacement de volets roulants à la mairie (porte du secrétariat et du bureau des adjoints) pour un montant de 1527,50 € HT soit 1833 € TTC, est accepté.

#### 8. Bornage de la parcelle AB 506.

Le devis du cabinet LETERTRE à Dol de Bretagne pour le bornage de la parcelle AB 506 d'un montant de 840 € HT soit 1008 € TTC, est retenu.

Pour information, Madame le Maire présente les projets 3D avec intégration dans le paysage des bâtiments pour la réalisation de la crèche Graine de Pirates.



#### 9. Téléphonie secrétariat de mairie : devis

L'objectif est d'avoir à minima 4 lignes extérieures et un système informatique plus performant. Le devis de l'entreprise Hexatel avec une installation du matériel pour un montant de 4578,99 € HT soit 5 494,79 € TTC, est validé.

#### 10. Commission environnement

Le devis de l'entreprise SPM pour refaire toutes les plaques de rue : 18 sur Epiniac et 13 sur St Léonard, à 33,19 € HT par plaque soit un montant total de 1028,89 € HT, est accepté. Plusieurs administrés sont venus en mairie pour signaler une prolifération des rats sur certains secteurs de la commune. Le conseil municipal valide le lancement d'une opération de distribution gratuite du 23 Février au 23 Mars (10 sachets par personne maximum).

La gestion de la forêt communale est assurée par l'Office National des Forêts, à ce titre, un martelage a eu lieu dans les landes. Il apparaît que de nombreux arbres sont arrivés à maturité et seront donc abattus pour permettre aussi à de nouvelles variétés de pousser.



Etang des Landes

### Séance du 23 MARS 2021

#### 1. Compte administratif lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2020.

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	165 333.17
Opérations de l'exercice	433 002.24	334 666.83
TOTAUX	433002.24	500 000
Résultats de clôture	66 997.76	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0	0.12
Opérations de l'exercice	433 420.13	433 420.13
TOTAUX	433 420.13	433 420.25
Résultats de clôture	0,12	
<b>Résultats définitifs</b>	<b>Excédent</b>	<b>66997.84</b>

#### 2. Compte de gestion lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2020.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### 3. Dispositif PASS Asso.

Point retiré en attente de la validation par l'EPCI.

#### 4. Subventions diverses.

2 000 €	Association sportive "La Sainte-Pierraise" d'Epiniac
1 000 €	Association « Détente et Loisirs »
50 €	MFR Hédé (un enfant de la commune)
50 €	MFR de Montauban de Bretagne (un enfant de la commune)
100 €	Prévention routière.

Les autres associations communales n'ont pas sollicité de subvention.

#### 5. Vote des taux d'imposition des taxes communales.

Le conseil municipal, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes communales en 2021, à savoir :

foncier bâti	13.09 % + 19.9% (part départementale)= 32,99%
foncier non bâti	43.38 %

En conséquence, les produits assurés pour la commune en 2021 sont les suivants :

foncier bâti	291 500 €
foncier non bâti	59 561 €
<b>soit un total de :</b>	<b>351 061 €</b>

#### 6. Vote du budget primitif de la commune de l'exercice 2021.

Le conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement	
Recettes	1 020 438,00 €
Dépenses	1 020 438,00 €
Section d'investissement	
Recettes	653 239.65 €
Dépenses	653 239.65 €
Soit un total général de	
Recettes	1 673 677.65 €
Dépenses	1 673 677.65 €

#### 7. Vote du budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2021.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2020 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	796 313.80 €
Dépenses	796 313.80 €
Section d'investissement	
Recettes	709 642.74 €
Dépenses	709 642.74 €
Soit un total général de	
Recettes	1 505 956.54 €
Dépenses	1 505 956.54 €

## 8. Mise en place d'équipements de défense incendie : présentation du projet et demande de subvention au titre de la DETR.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise RENO pour un montant de 45 046.64 € HT et sollicite une subvention spécifique au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).



Réserve incendie St Léonard

## 9. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint Léonard : approbation de l'étude de diagnostic

Catherine Proux, architecte, a réalisé l'étude sanitaire et présenté le diagnostic de l'église de Saint Léonard.

Plusieurs phases de travaux sont envisagées en maçonnerie, couverture, charpente, menuiserie :

- la première est la plus urgente, elle concerne le chevet, le choeur pour un montant de 255 870 € HT.
- la seconde prévoit la rénovation du transept pour un montant de 175 150 € HT.
- la troisième correspond à la nef et au baptistère pour un montant de 179 300 € HT
- la quatrième tranche correspond à la sacristie pour un montant de 33 210 € HT
- la dernière tranche concerne le clocher pour 119 250 € HT.

L'estimation globale des travaux de rénovation s'élève à 724 980 € HT soit 869 976 € TTC. Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, l'opération présentée et sollicite des subventions spécifiques au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), du FST, Fondation du patrimoine et DRAC. Les souscriptions volontaires sont évoquées pour aider dans le financement.



## 10. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°10

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°10 à Madame Colas, au prix de 433 m<sup>2</sup> x 70 € = 30310 € TTC.

## 11. Enquête publique : rapport et avis de l'enquête

Madame le Maire rappelle que, par décision des 20 novembre 2018 et 25 juin 2019, le conseil municipal avait décidé de soumettre à l'enquête publique la cession par la commune des chemins communaux suivants :

- la Pommerais, à Mr Gagnard,
- la Basse Fresnais à Mr et Mme Benoît Hardy, à Mr et Mme Rémi Bouillis, à Mr et Mme Yannick Bouillis
- la Chapelais à Mr et Mme Benoît Hardy, à Mr Havard et Mme Briand.
- Lannoué, à Mr et Mme Yannick Bouillis.

L'enquête publique s'est terminée le 2 février 2021 et n'a donné lieu à aucune observation. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ces ventes.

En conséquence, le conseil municipal donne son accord à la cession de ces chemins communaux par la commune au prix de 1€ le m<sup>2</sup>.

Mr Benoît Hardy n'a pas pris part au vote.

## 12. Travaux de rénovation de l'atelier technique communal : avenants

L'avenant en moins-value de l'entreprise CVC, pour les travaux de plomberie à l'atelier technique communal, d'un montant négatif de 1011.48 HT., est accepté. Le montant total du marché est de 11198.07 HT soit 12 209,55 TTC.

## 13. Devis pour le lotissement.

Le devis de l'entreprise Ouest TP pour le nettoyage du talus et dessouchage sur la sortie du lotissement, pour un montant de 1 500 € HT, soit 1 800 € TTC est validé.

## 14. Devis pour le vestiaire du terrain de foot.

Le devis de l'entreprise Lecharpentier pour la toiture du vestiaire du terrain de foot d'un montant de 3 994,90 € HT soit 4 793,88 € TTC, est accepté à l'unanimité.



Vestiaire stade

## 15. Devis pour le cimetière.

Le devis pour une aire de tri au cimetière avec implication citoyenne de l'association Compost'tout pour un montant de 1 176 € est accepté à l'unanimité.



## Séance du 20 AVRIL 2021

### 1. STATUTS – Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale – Opposition au transfert automatique de la compétence « PLUi » à l'EPCI.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de s'opposer au transfert automatique de la compétence Plan Local d'urbanisme et de conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence à l'échelle communale.

### 2. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°3

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°3 à Madame Dézécot, au prix de 513 m<sup>2</sup> x 70 € = 35 910 € TTC.

### 3. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°14

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°14 à Madame Delahaye, au prix de 477 m<sup>2</sup> x 70 € = 33 390 € TTC.

### 4. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°13

Considérant le refus des acquéreurs de verser 10% du prix du lot à la signature de la promesse de vente, le conseil municipal émet un avis défavorable à la vente du lot n° 13 à Mr Brault et Mme Fougeray.

### 5. Convention de création d'un groupement d'achat pour une désherbeuse thermique

Le produit commandé est le suivant : Une désherbeuse thermique de marque OELIATECH de type HOUATT 500 HD + batteries gel 100 Ha + enrouleur G + HP d'un montant total hors taxe de 30150 Euros avec une remorque de transport (PTAC 900 kg).

Le groupement de commande est constitué entre la commune d'Épiniac, représentée par Madame Le Maire Sylvie Ramé-Pruniaux, et : Les communes de ROZ-LANDRIEUX, de BAGUER-MORVAN, de SAINT-BROLADRE, de BAGUER-PICAN et de VIEUXVIEL.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de signer la convention de création d'un groupement de commande pour l'achat d'une désherbeuse thermique.



Désherbeuse thermique

## 6. Création de nom de rues pour la fibre optique

Madame Le Maire indique qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. Il faut régulariser les noms de rues afin de faciliter la mise en place de la fibre. En effet, certains noms de rue étant inconnus du SNA (Service National des Adresses), le raccordement au réseau fibre optique des habitations présentes dans ces rues n'est, à l'heure actuelle, pas possible.

Sont créés les noms et les numéros de voies suivants : la petite Belle Noë, les Mottes, lotissement Le Courtil de la Fontaine, place de la Mairie, la Fresnais.



## 7. Approbation du schéma de défense extérieure communale à l'incendie et proposition du calendrier prévisionnel

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens de services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin. Elle est placée sous l'autorité du maire (police administrative spéciale de DECI).

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le SCDECI (Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie) présenté et notamment le calendrier prévisionnel d'implantation de nouveaux PEI contenu dans ce SCDECI.



## 8. Budget communal : décision modificative n°1.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021 :

INVESTISSEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles Article 21538 – Autres réseaux	- 6737,54 €
Augmentation de crédits	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours Article 2315 – Installations, matériel et outillage technique	+ 6737,54 €

## 9. Tarifs funéraires – suppression de la taxe d'inhumation à compter du 1er janvier 2021 : correction à apporter à la délibération n°2020-12-84.

Vu la loi de finances n°2020-1721 du 29 décembre 2020, publiée le 30 décembre 2020 et prenant effet à compter du 1er janvier 2021, le conseil municipal, à l'unanimité prend acte de la gratuité des taxes d'inhumation dans un caveau, de la gratuité de dépôt d'urne en caveau ou en case colombarium, et de la gratuité de la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

## 10 -Commission Environnement

Le devis de l'entreprise DECOLUM pour les illuminations : traversée de rue personnalisée « Joyeuses fêtes à ÉPINIAC » et rideau lumineux devant le restaurant scolaire pour un total de 2 430 € HT, soit 2 916 € TTC, est validé à l'unanimité.



## 11. Présentation de devis

Pour la voirie : Parking de la Boulangerie, la Basse Fresnais, la Bouillièrre, le devis d'Entram est validé à l'unanimité pour un montant de 25 790 € HT.

## Séance du 25 MAI 2021

Point additionnel : Convention de prestation de services de traitement des pneus.

### 1. Transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de porter un avis favorable à la prise de compétence « organisation de la Mobilité » par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel afin qu'elle puisse devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale.

### 2. URBANISME - Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme, définition des objectifs poursuivis et fixation des modalités de concertation

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de prescrire la révision du PLU sur l'intégralité du territoire communal ; charger la commission urbanisme du suivi de l'étude du PLU ; retenir les modalités de concertation, conformément aux articles L103-3 et L 103-4 du code de l'urbanisme, afin d'associer pendant la durée de révision du PLU, jusqu'à l'arrêt du projet, les habitants, les associations locales et autres personnes concernées.

### 3. URBANISME - Révision du Plan Local d'Urbanisme : Lancement d'une consultation de cabinets d'études

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le lancement d'une consultation de cabinets d'études pour la révision du PLU.

### 4. Renouvellement de la ligne de Trésorerie.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 100 000 euros au taux variable : 1.053 % à ce jour, soit Euribor 3 mois moyenné (-0.539 % au 31/03/2021) majoré de 1.60 % (index + marges floorés à 0%), les frais de dossier s'élevant à 100 euros, la commission d'engagement étant de 100 € correspondant à 0.10% des 100.000 €.

### 5. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°13

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°13 à Monsieur Brault et Madame Fougeray, au prix de 438 m<sup>2</sup> x 70 € = 30 660 € TTC. (annulé par les acquéreurs)

### 6. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°15

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°15 à Monsieur et Madame Bruneau, au prix de 446 m<sup>2</sup> x 70 € = 31 220 € TTC.

## 7. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°21

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°21 à Monsieur et Madame Petitpas, au prix de 417 m<sup>2</sup> x 70 € = 29 190 € TTC.

## 8. RIFSEEP – Modification du montant annuel maximal d'IFSE pour la fonction de Secrétaire de Mairie

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant annuel maximal de l'I.F.S.E. pour la fonction de Secrétaire de Mairie à 10 000 euros et de dater la prise d'effet de ce nouveau montant plafond à la date du 1er août 2021.

## 9. Convention de prestation de services relative à la collecte et traitement de pneus issus des ateliers municipaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de signer la convention de prestation de services relative à la collecte et traitement de pneus issus des ateliers municipaux.



Pneus abandonnés dans la campagne

## 10 – Présentation de devis

Pour la clôture du parking de la boulangerie, le devis Lambert Paysage est validé à l'unanimité par les membres du conseil municipal pour un montant de 1590 € HT. Une consultation avec le riverain va être faite pour une répartition des frais.

Pour la réfection des routes, la société Entram propose un devis de 15 950 € HT, validé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Madame Laurent informe du déplacement à Saint-Lunaire, commune pionnière et modèle sur les problématiques environnementales (commune zéro déchet, jardins partagés, collaboration population/services de la mairie, implication du service technique, ...). Beaucoup d'idées développées par la Commune sont intéressantes et pourraient être envisagées à Épiniac.



Visite à Saint-Lunaire

## Séance du 15 JUIN 2021

### 1. AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) sur le bassin versant de Landal - Avis sur les résultats de l'enquête publique sur le projet de périmètres et de prescriptions

Le Conseil municipal, avec deux abstentions et un vote contre, décide de donner un avis favorable sur le périmètre d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFE), les prescriptions et les recommandations environnementales validées par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) lors de sa dernière séance du 25 mai 2021.

### 2. Programme « Territoires Éducatifs Ruraux » (TER) - Contractualisation

Le Conseil municipal, avec une abstention, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive des TER avec l'ensemble des parties prenantes et formalisant :

- Les objectifs politiques et éducatifs du projet de territoire,
- Le plan d'actions,
- Les indicateurs et le dispositif d'évaluation retenus,
- Les instances de pilotage au niveau local,
- Les engagements réciproques des parties.

### 3. Indemnité pour le gardiennage des églises

Conformément à la dernière circulaire en date du 23 mars 2021, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que la paroisse Saint-Samson recevra la même indemnité que l'an dernier, à savoir 241,94 € pour les deux églises d'Épiniac et Saint-Léonard.



### 4. Prix du ticket de cantine

Le prix du repas de cantine passe de 3.15 € à 3.20 € pour les élèves ainsi que le personnel communal et de 5.05 € à 5.10 € pour les personnes extérieures à compter de la rentrée de septembre 2021.

Le dispositif « Cantine à 1 € » est présenté, mais il n'est pas retenu par le conseil.

### 5. Approbation du règlement pour le concours annuel des maisons fleuries

La municipalité organise un concours des maisons fleuries, ouvert à tous les résidents.

L'objectif est de promouvoir l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, valoriser les actions individuelles de fleurissement et de mise en valeur du patrimoine communal.

Le règlement intérieur pour le concours annuel des maisons fleuries, est approuvé à l'unanimité.



### 6. Régularisation pour service non fait

Il s'agit de régulariser le contrat d'un agent du service restauration qui a quitté ses fonctions le 31 mai.

### 7. Budget Communal – Décision Modificative n°2 : Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

INVESTISSEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	- 200,00 €
Augmentation de crédits	
Compte 68 – Dotations aux amortissements et provisions Article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+ 200,00 €

### 8. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise Hexatel d'un montant de 1 333,50 euros HT, soit 1 600,20 euros TTC afin d'étendre le système téléphonique VoIP à la bibliothèque et au restaurant scolaire, est approuvé.

Le devis de l'ONF (Office National des Forêts) pour la création et la fourniture de cinq panneaux de présentation d'un sentier d'interprétation des paysages pour un montant de 5 051,25 € HT, soit 6 061,50 € TTC, est retenu.

## Séance du **21 JUILLET 2021**

Point retiré : attribution du marché de révision du PLU.

Point additionnel : Dispositif régional Pass Asso : mise en place, définition des modalités de participation et attribution des subventions.

### 1. Pacte fiscal - Modification

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications du pacte fiscal de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel selon les modalités mentionnées.

### 2. INTERCOMMUNALITÉ – Lotissement de Saint-Marcen - Fixation des modalités de cessions patrimoniales

Le conseil municipal approuve les conditions financières et patrimoniales au transfert du lotissement de Saint-Marcen à compter du 1er juillet 2021 telles que définies dans la présente délibération et pour un montant de 31 620.91€.

### 3. Contrat d'abonnement téléphonique

Afin d'optimiser les coûts de fonctionnement de téléphonie, le devis de la société HEXATEL comprenant 4 lignes pour la mairie, le téléphone et internet pour la bibliothèque et le restaurant scolaire, d'un montant annuel de 2828,76€ HT, est validé à l'unanimité. L'opérateur change mais le réseau utilisé est orange.

### 4. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°16

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°16 à Mr Chhoeum Bayonucia, au prix de 580m<sup>2</sup> x 70€ = 40 600€ TTC

### 5. Point additionnel : Vie associative - Dispositif régional PASS Asso – Mise en place, définition des modalités de participation et attribution des subventions

Le conseil municipal approuve la mise en place du PASS Asso, selon les termes et modalités énoncés et décide d'allouer les subventions « PASS Asso » aux associations communales fragilisées par la crise sanitaire telles que suit :

Diminution de crédits	Montant PASS Asso Part Régionale	Montant PASS Asso Part Communale
Association Sportive Sainte Pierraise	800 €	800 €

### 6 – Devis de l'entreprise Macé

Le devis de l'entreprise Macé pour le remplacement et la modernisation de la volée de cloche 4 de l'église d'Epiniac, d'un montant de 2714,51€ HT soit 3257,41€ TTC, est validé.



Cloche église Epiniac

### Informations diverses.

L'appartement au-dessus de la mairie sera loué pour une période d'un an à compter du 1er août 2021 à une jeune fille en alternance dans une entreprise de la commune. Le loyer est de 370€ / mois sans les charges.



- Le bilan de la journée « Natur'en fête » du 3 juillet est donné : un bénéfice de 1700 € a été réalisé sur la journée. Les 8 associations qui ont participé à cette journée récolteront chacune 189 €.

## Séance du **21 SEPT. 2021**

### 1. INTERCOMMUNALITE - Participation 2021 aux frais 2020 du service commun pour l'application du droit des sols (ADS) : avenant aux conventions pour la facturation du service au coût complet GO+

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant, ci annexé, modifiant l'article 1 « Conditions financières » du titre III « Dispositions générales » de la convention signée avec la Communauté de communes Bretagne romantique relative au service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme.

### 2. Choix du bureau d'études pour la révision du PLU.

Madame le Maire fait connaître au conseil qu'un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été lancé pour un marché d'études dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Epiniac.

Le cabinet d'études PRIGENT & ASSOCIÉS pour un montant de 34 900 € HT, est retenu.



### 3. Lancement du recrutement du cabinet de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'église de Saint-Léonard.

Pour la rénovation de l'église de Saint-Léonard, Madame le Maire informe le conseil qu'un avis d'appel public à la concurrence doit être lancé pour un marché de maîtrise d'œuvre. La date d'envoi de l'avis de publication est fixée au 15 octobre 2021 et la date limite de retour des candidatures au 9 novembre 2021 à 11h00.

### 4. Délégations du conseil municipal au maire.

Par délibération n°2020-06-30 du 9 juin 2020, le maire n'avait pas reçu de délégation concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres.

En conséquence une nouvelle délibération est proposée qui reprend l'ensemble des points de la délibération du 9 juin 2020 et ce point complémentaire.

### 5. Défense incendie achat et pose de réserves souples

Le devis de l'entreprise RENO pour la fourniture et la pose d'une réserve incendie souple au Breil avec une clôture et un portail d'un montant de 11 639.20 € HT, soit 13 967.04 € TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise RENO pour la fourniture d'une bache incendie pour le village de Raingo d'un montant de 2 195 € HT, soit 2 634 € TTC, est validé.



Réserve souple incendie Le Breil

## 6. Appel à projets : atlas de la biodiversité.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que l'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). »

Ce dispositif permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître son patrimoine naturel. L'ABC est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires, des acteurs du territoire et des citoyens. Ces atlas ont pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité d'un territoire ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Les communes de Dol et de Bagger-Pican s'étant également déclarées intéressées par cette démarche, il est proposé de déposer une candidature à l'échelle des trois communes, portée par la ville de Dol-de-Bretagne. Dans l'hypothèse où la candidature serait retenue, il faudra prévoir une convention entre les trois collectivités définissant les termes et les modalités du partenariat. Le coût prévisionnel du projet est de 29 000 € subventionnable à 80 % soit 23 000 € par l'office français de la biodiversité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser cette candidature.



## 7. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°13

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable à la vente du lot n°13 à Monsieur et Madame LARNICOL, au prix de 438 m<sup>2</sup> x 70€ = 30 660 € TTC.

## 8. Tarifs de non-restitution des écocups.

Madame le Maire rappelle au conseil que dans un objectif écologique 1000 gobelets réutilisables sont mis à la disposition des associations communales pour leurs manifestations.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de facturer la non-restitution des gobelets 1€ par écocup.

## 9. Budget Communal – Décision Modificative n°3 : Dotations aux amortissements

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021 :

FONCTIONNEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 022 Dépenses imprévues	- 169.27 €
Augmentation de crédits	
Compte 68 – Dotations aux amortissements et provisions Article 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	+ 169.27 €

INVESTISSEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 13 – Subventions d'investissement Article 1341 – Dotations d'équipement des territoires ruraux	- 169.27 €
Augmentation de crédits	
Chapitre 28 – Amortissements des Immobilisations Article 28041582 – Subventions d'équipement versées Autres groupements - Bâtiments et installations	+ 169.27 €

## 10. Budget Communal – Décision Modificative n°4 : Achat de terrain GAGNARD

Les frais d'acte liés à la vente du terrain GAGNARD à la commune sont imputés sur le compte 2112 de l'opération 121. L'achat du terrain doit être imputé sur le même compte. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021 :

FONCTIONNEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles Article 2111 Terrains nus Opération 116 Aménagement entrées du bourg	- 6020 €
Augmentation de crédits	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles Article 2112 Terrains de voirie Opération 121 Frais de bornage	+ 6020 €

## 11. Avantages en nature « Nourriture »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser l'attribution des

avantages en nature « nourriture » au personnel titulaire et non titulaire du service « restauration scolaire »

## 12. Provisions pour créances douteuses

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de constituer une provision de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2020 soit un montant de 177.84 €, de réviser annuellement son montant au vu de l'état des restes à recouvrer constaté au 31/12/N, en appliquant le taux de 15% et d'imputer la dépense au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

## 13. Présentation de devis

- Le devis de l'entreprise L'OPTIMISTE pour la réalisation d'une cloison au secrétariat de la mairie d'un montant de 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC, est accepté.
- Le devis de l'ESAT pour le nettoyage du cimetière de Saint-Léonard pour un montant de 450 € HT, soit 540 € TTC, est validé.
- Le devis de l'entreprise SARL LEBON d'un montant de 652.05 euros HT, soit 782.46 € TTC pour le remplacement de 3 colonnes de douche aux vestiaires du terrain de foot, est retenu.
- Le devis de l'entreprise SARL LEBON d'un montant de 270 euros HT, soit 324 € TTC pour l'entretien du chauffe-eau de la salle des fêtes d'Epiniac, est également voté.
- Le devis de l'entreprise BRICO-MOQUETTE pour le revêtement de sol d'un montant de 1095.80 euros TTC et le devis d'un montant de 2249.71 € HT, soit 2 699.65 € TTC pour 2 vestiaires chauffants, 1 table, 12 chaises et 2 bancs à l'atelier communal sont acceptés.



Aménagement atelier communal

## Séance du 19 OCTOBRE 2021

### 1. INTERCOMMUNALITE - Rapport annuel d'activités 2020.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2020 de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

**2. INTERCOMMUNALITE - Présentation du Rapport Annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).**  
Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport qui est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

### 3. Eau du Pays de Saint-Malo - Présentation du rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du Service de production de l'eau potable.

Le conseil municipal prend acte du rapport qui est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

### 4. Syndicat des Eaux de Beaufort - Présentation du rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du Service de distribution de l'eau potable.

Le conseil municipal prend acte du rapport qui est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

### 5. Syndicat Assainissement Landal - Présentation du rapport 2020 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

Le conseil municipal prend acte du rapport qui est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

### 6. Extension du réseau assainissement la Croix Harel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une extension du réseau d'assainissement collectif dans la « rue de la Croix Harel » au Syndicat Intercommunal des Eaux de Landal et s'engage à rembourser 40 % de la dépense.

### 7. Renouvellement de la convention de gestion de la divagation des carnivores domestiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions faites par la Société SACPA prenant effet au 1er janvier 2022. Le prix forfaitaire par an et par habitant est fixé à 0.856 € HT pour les communes de plus de 1000 habitants.



Syndicat de Beaufort

### 8. Budget Communal – Décision modificative N°5 subvention d'équipement.

Le syndicat départemental d'énergie a émis un titre pour la prise en charge d'une subvention d'équipement afin de prendre en compte la participation de la commune aux travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021 :

FONCTIONNEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	
Article 2188 – Autres immobilisations corporelles	- 25 000 €
Opération 57 Matériels divers	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	
Article 204172 – Subventions d'équipement versées Autres établissements publics locaux - Bâtiments et installations	+ 25 000 €
Opération 120 Effacement de réseaux	



Effacement de réseau

### 9. Budget Communal – Décision modificative N°6 réserve incendie

Afin de liquider la dépense concernant la fourniture et la pose d'une réserve incendie souple au Breil avec une clôture et un

portail d'un montant de 11 639.20 € HT, soit 13 967.04 € TTC, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021

FONCTIONNEMENT	
Diminution de crédits	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	
Article 2188 – Autres immobilisations corporelles	- 3500 €
Opération 57 Matériels divers	
Chapitre 21 – – Immobilisations corporelles	
Article 2158 – Autres installations matériel et outillage techniques	+ 3500 €
Opération 123 Défense incendie	

### 10. Vœu Santé au travail

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de formuler un vœu en vue de soutenir les propositions formulées par le CDG35 : une refonte du fonctionnement des instances médicales et des actions de sensibilisation des médecins généralistes et experts pour y participer, un renforcement du statut des infirmières en santé au travail, comme dans le secteur privé et un allègement des conditions de recrutement des médecins de prévention.

### 11. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise ENTR'AM pour la réalisation de l'enrobé du chemin rue du Gage d'un montant de 1 500 € HT, soit 1 800 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise ROCHER pour la réfection du Calvaire rue de la mare Petel pour un montant de 900 € HT, soit 1 080 € TTC, est retenu.

### Compte rendu des commissions

Pour la commission cantine :

- 105 repas sont servis à la cantine par jour auxquels s'ajoutent les repas des enseignants et des agents.
- La part des produits bio est de 10% et celle des produits locaux est de 80%.
- Les prix des fournisseurs ont augmenté depuis la rentrée.

• Différentes animations (menu de Noël, affiches, exposition de photographies, communication des recettes de cuisine...) sont en cours de réflexion, la journée du goût s'est déroulée le 12 octobre sur le thème du voyage.

## Informations diverses

Madame le Maire présente la Convention Territoriale Globale (CTG) et rappelle que le service petite enfance - jeunesse est une compétence communautaire. Cette convention pluriannuelle de 5 ans est un accord entre la CAF et la collectivité compétente, elle décline sur le territoire une offre globale de service portée conjointement par la collectivité et la CAF. Les élus communaux sont invités à s'inscrire dans les différents groupes de travail de façon à élaborer des actions pour le territoire.

Madame le Maire informe le conseil de la mise en disponibilité d'un agent du service technique, à la demande de l'agent, pour un an renouvelable à compter du 1er novembre 2021.

La réserve d'eau des Oliviers a été contrôlée par les pompiers, elle est disponible, conforme et appartient au lotissement.

## Séance du **16 nov. 2021**

### 1. SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 35 - Présentation du rapport d'activités 2020.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2020 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 qui est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

### 2. INTERCOMMUNALITE - Présentation du Rapport Annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service Public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

Le conseil municipal prend acte du rapport qui est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.



### 3. Actes administratifs.

Afin de fluidifier et d'accélérer les démarches administratives et la publication des actes, le conseil municipal autorise Madame Le Maire à recevoir et à authentifier, en vue de leur publication au bureau des hypothèques, les actes concernant les droits réels immobiliers ainsi que les baux, passés en la forme administrative par la commune.

### 4. Subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée.

Madame le Maire propose au conseil de revaloriser la subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée à compter du 1er janvier 2022, suivant le coût moyen départemental qui sert de référence.

La somme de 1 307 € par élève de maternelle et 384 € par élève de primaire sera versée.

En conséquence, l'OGEC d'Épiniac bénéficiera d'une subvention de 65 350 € pour les 50 élèves de maternelle et de 33 792 € pour les 88 élèves de primaire, soit un total de 99 142 €.

Cette subvention sera versée mensuellement, conformément à la convention du 17 octobre 2011.



### 5. Demande de subvention pour la création d'un City stade.

Le projet de city stade comprend le terrassement et la finition en enrobé, la fourniture et la pose d'un terrain multisports, la suppression de la haie et la clôture du terrain de foot avec mise en place d'un portail.

L'enveloppe budgétaire est estimée à 96 096 € HT.



Le conseil municipal valide la création d'un city stade et sollicite les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

### 6. Lotissement Le Courtil de la Fontaine : vente du lot n°23

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°23 à Madame FROMON Evelyne, au prix de 434 m<sup>2</sup> x 70€ = 30 380 € TTC.

### 7. RIFSEEP - Modification des modalités de versement de l'IFSE.

Le conseil municipal valide le versement mensuel de l'intégralité du montant de l'IFSE à compter du 1er janvier 2022.

### 8. Budget Communal - Décision modificative N°7 salaires.

Le recours à du personnel non titulaire mis à disposition par le CDG35 et des agents contractuels pour pallier l'absence de personnel titulaire (congé maternité, disponibilité, décès) nécessite l'augmentation des crédits du chapitre 12 des charges de personnel.

Le conseil municipal décide d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif communal pour l'année 2021 :

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES /AUGMENTATION DE CRÉDITS	
Chapitre 12 – Charges de personnel et frais assimilés	+13 000 €
Article 6218 – Autre personnel extérieur	
Chapitre 013 – Atténuations de charges	+34 000 €
Article 6419 – Remboursements sur rémunérations du personnel	
DÉPENSES /AUGMENTATION DE CRÉDITS	
Chapitre 013 – Atténuations de charges	+13 000 €
Article 6419 – Remboursements sur rémunérations du personnel	
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	+34 000 €
Article 7022 – Coupe de bois	

## 9. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise HUE MENUISERIE pour la réparation et le renforcement d'un plancher dans l'église d'un montant de 540 € HT, soit 648 euros TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise FROID OUEST pour une fontaine à eau réfrigérée à destination du restaurant scolaire d'un montant de 1 455.30 € HT, soit 1 746.36 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise LES JARDINS CLEMENT pour l'engazonnement des allées du cimetière d'Épiniac et de l'espace autour du monument aux morts d'un montant de 855 € HT, soit 1 026 € TTC, est validé.



## Séance du 14 DÉC. 2021

### 1. Transfert du centre de secours au Département d'Ille et Vilaine.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le transfert du centre de secours de Dol de Bretagne au Département d'Ille et Vilaine à la date du 1er janvier 2022 et de transférer les emprunts contractés par le SIVU pour la construction et la gestion du centre de secours de Dol de Bretagne au Département d'Ille-et-Vilaine et de répartir la contribution due par les communes au profit du Département, qui fera l'objet d'une convention entre le Département et chacune des communes membres.

### 2 – Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard : désignation de la maîtrise d'œuvre.

Un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été lancé pour un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard. Deux offres ont été reçues et auditionnées par la commission d'appel d'offres qui a décidé de retenir le cabinet d'études POUGHEOL pour un montant de 58 125 € HT.

### 3 – Délégations du conseil municipal au Maire.

Par délibération n°2021-09-72 du 21 septembre 2021, le conseil municipal a décidé de déléguer un certain nombre de compétences au Maire.

Cependant la délibération doit fixer les limites ou conditions des délégations données avec une précision suffisante.

Dans le cas de la délibération du 21 septembre le conseil municipal n'a pas défini précisément les délégations prévues par les alinéas 15°, 17° et 21° de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

En conséquence une nouvelle délibération est proposée. Le maire est autorisé :

4° à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, dans la limite de 4000 €, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

5° à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° à passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° à accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges ;

10° à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° à fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires et des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

14° à fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme ;

15° à exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L 211-2 au premier alinéa de l'article L. 213-3 en zone U et en zone AU, dans la limite de 250 000 € ;

17° à régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux dans la limite fixée de 5000 € ;

24° d'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2021-09-72 du 21 septembre 2021.

### 4. Dont acte acceptant l'avenant général au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG35 pour les collectivités de moins de 20 agents.

La commune a adhéré à ce contrat des petites collectivités. Le taux de cotisation de 1996 à 2020 était de 5,75 %.

Avec le nouvel appel d'offres, ce taux était passé à 5,20% au 1er janvier 2020. Au regard de l'augmentation générale de la sinistralité et notamment de la gravité des arrêts, le

taux sera augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et passera à 5,72%.

Le Conseil Municipal, décide d'accepter le dont-acte au contrat CNRACL (Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L) passé entre le CDG 35 et la CNP.

### 5. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Vente du lot n°12

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°12 à Monsieur GAUTIER Patrick au prix de 399 m<sup>2</sup> X 70 = 27 930 € TTC.

### 6. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Vente du lot n°17

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°17 à Madame BACHELET Lydie et Monsieur FEILLEL Maxence, au prix de 478 m<sup>2</sup> x 70€ = 33 460 € TTC.

### 7. Cession à titre gratuit par un particulier d'un terrain à la commune

Le conseil municipal décide d'accepter la cession à titre gratuit de Monsieur GAGNARD de ses 2 parcelles AB 428 et AB 430, d'une surface totale de 386 m<sup>2</sup>.



### 8. Tarifs des fournitures de voirie.

Le conseil municipal décide de facturer les fournitures de voirie aux particuliers à compter du 1er janvier 2022 selon les montants suivants.

Buse D 300 centrifugée béton 2,40 m	77.00 € TTC
Tube écobox D 300 en 6 m	83.00 € TTC
Tube écobox D 250 en 3 m	31.00 € TTC
Grille plate PMR 60x60	157.00 € TTC
Grille concave PMR 50/50	77.00 € TTC
Tout venant (empierrement 0.31.5)	11.07 € TTC la tonne

## Compte rendu des commissions

Mme Laurent présente le bilan de la commission cimetièrre :



- des travaux d'aménagement autour du cimetière sont en réflexion, l'abattage de la haie côté ouest pourra être réalisé en même temps que celle du city stade. Un banc a été demandé dans l'enceinte du cimetière avec un arbre, des pots pourraient être installés devant la porte

en respectant le passage de 1,40m pour l'accessibilité.

- La mise en place des composteurs fonctionne bien et une installation sera envisagée à Saint Léonard.
- La croix en bois dans les Landes est très abimée, la commission a proposé de la remplacer par une croix en pierre, le projet est à l'étude.
- Les panneaux proposés par l'office national des forêts ont été corrigés, le bon à tirer est attendu dans les prochains jours.

### 9. Présentation de devis.

Le devis de l'entreprise ADEMIS Informatique pour l'installation d'un serveur VPN d'un montant de 790 € HT est validé.

### 10. Point additionnel : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022.

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022. Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14.

### Informations diverses

Une réflexion a été engagée sur la modification des horaires d'ouverture au public de la mairie. Compte tenu de l'absence d'agent administratif le samedi matin, de la faible fréquentation, il a été décidé de prolonger l'ouverture du vendredi soir jusqu'à 18h30, d'assurer une permanence téléphonique le samedi matin afin de compenser la fermeture au public.

Séance du **20 Déc. 2021**

### 1- Aménagement d'un espace naturel dans les Landes.

Le projet d'un espace pédagogique, ludique, sportif et environnemental autour de l'étang communal des Landes est présenté. La commission environnement propose différents devis pour les équipements et les travaux de terrassement. Le devis de SPM pour les équipements, pose comprise, pour un montant de 28 654 € HT est retenu. Le devis de l'entreprise Jouquan pour les aménagements sous les jeux pour un montant de 9 007 € HT est validé. Pour l'aménagement du parking et le cheminement, le devis de 13 221 € HT proposé par l'entreprise Heuzé est accepté.

Le projet total est de 55 934 € HT avec les panneaux pédagogiques élaborés par l'ONF, une subvention du conseil départemental, à hauteur de 26 000 € via le contrat de territoire, est accordée, il reste 29 934 € en autofinancement.

### Informations diverses

Epiniac en partenariat avec les communes de Baguer Pican et Dol de Bretagne avait répondu à un appel à projets pour l'élaboration d'un atlas de la biodiversité. La candidature a été retenue et une subvention de 23 000 €, soit 80% du projet est accordée.

Le devis pour les plantations des arbres de naissance dans les Landes, d'un montant de 54 € proposé par les jardins de la Morandais est retenu.



Aménagement d'un espace naturel dans les Landes.

## Le PLU, qu'est ce que c'est ?

C'est un document communal de planification urbaine de principe, instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (13 décembre 2000, dite « Loi SRU »).

C'est un document prospectif définissant de grandes orientations pour l'aménagement du territoire communal. Il précise les règles de construction pour chaque parcelle et s'impose à tous, particuliers, entreprises, collectivités...

Le PLU d'Epiniac doit être mis en conformité avec les documents supra communaux puisqu'il date de 2012.

Le bureau d'études Prigent et associés a été retenu pour une durée de 24 mois minimum et un budget de 34 900 € H.T. Des réunions de présentation ont été organisées pour les élus puis ouvertes à la population dans un second temps. L'atelier lecture de cartes du 4 novembre a été suivi par une vingtaine de personnes, elles ont travaillé sur les forces, opportunités et faiblesses de la commune.



Tous les agriculteurs de la commune ont été ensuite invités à un forum agricole le 25 novembre afin de déterminer les perspectives d'évolution des exploitations, les besoins en surface et les évolutions du bâti...

Début décembre, le bilan de ces réunions a été présenté aux élus qui ont ensuite abordé l'état initial de l'environnement : topographie, eaux potable, usée et pluviale ... les risques naturels et technologiques ...

Les trames verte ( milieux terrestres : haies, forêts, parcelles boisées ...) et bleue (milieux aquatiques : cours d'eau, zones humides ...) ont été abordées via des zooms sur le SRCE (schéma régional de cohérence écologique), le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le PLU. Un travail sur carte a permis de tracer les réservoirs de biodiversité, les continuités ou discontinuités écologiques....

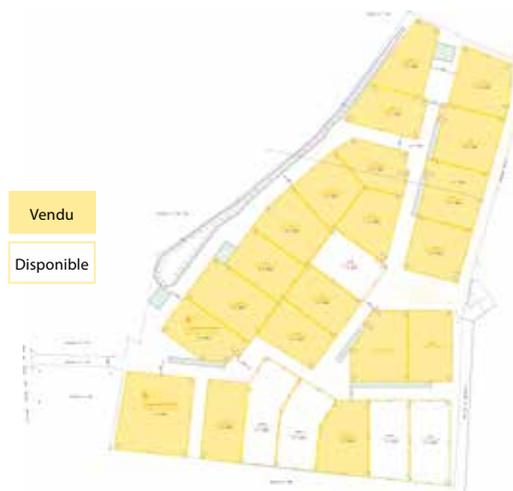


En janvier, sera abordé le diagnostic paysages et patrimoine. Les informations seront transmises régulièrement sur le site : [epiniac.fr](http://epiniac.fr), par voie d'affichage ou publication Ouest France

## Lotissement

Le nom « Courtil de la Fontaine » a été choisi en rapport avec les noms des parcelles d'origine : le verger et le courtil, complété par la présence d'une fontaine à proximité. Le courtil signifiant : petit jardin attenant à une maison du paysan, généralement clos de haies ou barrières.

Lancée en 2019, la commercialisation des 29 lots se poursuit au prix de 70€/le m2. En décembre 2021, 24 lots sont vendus ou réservés, 19 permis de construire ont été acceptés ou sont en cours d'instruction. Les logements appartenant au bailleur social « Emeraude Habitation » sont en construction, la commission d'attribution des maisons se réunira quelques mois avant la livraison. Il reste donc 5 lots en accession à la propriété, le premier habitant du lotissement est arrivé en juillet.



## L'atelier communal

Les travaux de l'atelier communal sont terminés, l'aménagement du bureau, salle de réunion, salle de pause et vestiaires sont achevés. Les agents travaillent donc dans de meilleures conditions. La crise sanitaire, le décès de notre agent Hervé ont bouleversé notre quotidien et l'inauguration n'a pu avoir lieu.



## Janvier

### Vœux

La crise sanitaire nous a empêchés de nous réunir et la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu être organisée.

Les élus ont présenté leurs vœux aux habitants par un message vidéo en ligne sur le site d'Épiniac.



« ... Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu le fléau nazi... »



## Juin

### Rencontre élus/agents

Après de longs mois sans rencontre conviviale, les élus et les agents de la collectivité se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié le 28 juin dernier. Ce fut l'occasion d'échanger sur les travaux en cours, les projets à venir et surtout remercier les agents venus en renfort pour les 2 services cantine et les remplacements de l'année.



## Mars

### Visite du député

Le député Jean-Luc Bourgeaux en visite dans les communes de sa circonscription, a pris le temps d'échanger avec les élus locaux sur les attentes et problématiques de nos territoires.



## Fête des mères

Pour cette fête des mères, nous avons réuni les enfants nés entre le 1er mai 2019 et le 30 avril 2020. Il y avait eu 12 naissances : 6 filles et 6 garçons. L'an passé, Mmes Roger et Laurent étaient allées à domicile pour offrir des rosiers. Étaient également présents, les 17 bébés nés entre le 1er mai 2020 et le 30 avril 2021 : 11 garçons et 6 filles. Nous avons partagé les toasts préparés par Calibso et le sucré de la boulangerie du bourg. Nous avons également présenté le panneau qui sera posé dans les Landes pour les plantations des arbres de l'année.



## Lire, c'est grandir

Depuis quelques années, la Communauté de communes du pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel, en partenariat avec l'éducation nationale, offre un album à chaque élève de grande section du territoire. Action pour donner l'envie de lire et d'apprendre à lire à des enfants qui vont rentrer en CP, mais aussi pour favoriser l'accès à la culture pour tous.



## Mai

### Commémoration du 8 mai

En comité restreint à cause de la crise sanitaire, quelques représentants des élus et des anciens combattants se sont retrouvés au Monument pour commémorer l'armistice du 8 mai.



## Juillet

### Natur' en fête

Le 3 juillet, le comité des fêtes et les associations communales ont organisé la 1ère édition de « Natur'en fête » au terrain des sports. Le matin, plusieurs randonnées nettoyage ont eu lieu dans les chemins, les marcheurs ont ainsi ramassé de (trop) nombreux sacs de déchets. La randonnée à la découverte de la faune et flore a eu aussi beaucoup de succès. L'après-midi a été consacré aux jeux, balades en calèche ou à dos d'ânes.



De nombreux stands avaient été installés : éducation à l'environnement, travaux des élèves de l'école ... La journée s'est terminée avec la découverte du panneau des

producteurs et commerçants de la commune. Panneau posé sur le mur de la Forge à lire. Des repas à emporter ont été élaborés avec les produits locaux

## Dispositif

### «Argent de poche»

Comme chaque année, le dispositif argent de poche a été proposé aux jeunes de 16 à 18 ans de la commune. Ils ont commencé leurs missions en juillet pour une rémunération de 5€/heure sous la supervision des agents du service technique. Cette année, 7 jeunes ont exécuté des travaux de désherbage et peinture de la grille derrière la mairie.



## Septembre

### Réserve incendie

Un chantier inédit et assez exceptionnel s'est déroulé pendant quelques jours dans le village de Saint Léonard. Pour assurer la défense incendie, un poteau incendie quand le réseau le permet ou une réserve incendie, doit être positionné à -400 mètres en zone rurale avec un débit de 30m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures ou à moins de 200 mètres avec 60m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures en zone urbaine. En centre bourg, il nous semblait inesthétique de poser une réserve souple, le choix a été fait d'installer une réserve enterrée : 2 cuves de 60m<sup>3</sup>, sous la pelouse pour un budget de 48 127,97€ TTC, pour lequel nous avons sollicité et obtenu une subvention de l'Etat via la DETR (dotation d'équipement aux territoires ruraux) d'un montant de 14 000€. La réserve est maintenant fonctionnelle.



## Octobre

### Semaine du goût



### Octobre rose

Le comité des fêtes et les associations communales se sont associés pour organiser cette matinée sportive dans le cadre d'OCTOBRE ROSE. Au programme : des randonnées cyclistes, pédestres, de la zumba, une course nature sous un beau soleil et pour une noble cause, environ 300 personnes ont participé à cette première édition.



1500€ ont été remis au centre Gustave Roussy pour la prévention, le soin, la recherche et l'enseignement contre le cancer et particulièrement le cancer du sein triple négatif.



### Concours maisons fleuries

Cette année, 17 participants ont rivalisé d'imagination et créativité pour fleurir fenêtres, balcons et jardins contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.

Maisons fleuries avec murs ou fenêtres fleuris	
SAMSON Rolande	3 LA VILLE OUBERT
JAMES Anthéa	2 RUE DE LA BUTTE
GAUDIN Thérèse	43 LE BREIL
MACE Marie	3 HAUTE PORTE
LOUVET Paulette	11 RÉSIDENCE DU CALVAIRE

Catégorie Maisons fleuries avec jardin	
FRANK Eliane	2 RUE DE L'ÉPINE ROULIER ST-LÉONARD
CHEROTZKY Michelle	4 RÉSIDENCE DE ACACIAS
RAMÉ Germaine	6 RÉSIDENCE DU DOUET
DIORÉ Marie-Thérèse	1 RÉSIDENCE DU DOUET
LOUAGE Monique	1 LA VILLE OUBERT
LAFFICHER Marie-France	7 RUE DES EPINETTES
CLOLUS Julia	1 TRAVIDAL
GOUDAL Simone	1 LA MORANDAIS
FLAUX Eliane	4 LA VILLE HERVÉ
MENARD Chantal	4 RÉSIDENCE DU CALVAIRE
LECHIEN Jacqueline	2 RÉSIDENCE DU DOUET
NIVOLLE Monique	37 LE BREIL



## Novembre Commémoration du 11 novembre

« ... A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée...  
... Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. La flamme des compagnons s'est éteinte mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretien-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage ... »



## Novembre

### Téléthon

Le samedi 27 novembre, a eu lieu un spectacle de magie pour les enfants, salle polyvalente et une soirée cabaret dont tous les bénéfices vont au Téléthon. Hélas, si l'après-midi a réuni de nombreux enfants, le soir, le public très clairsemé n'a pas répondu à l'invitation du comité des fêtes en lien avec la municipalité et les associations communales. Une déception pour les organisateurs car la mobilisation pour cette cause est essentielle sans compter un spectacle de grande qualité avec des artistes fantastiques ....



## Décembre

### Commémoration du 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie. ... « En ce 5 décembre, nous faisons de cette journée nationale le rendez-vous de la fidélité. Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » de 1954 à 1962... »



### Noël au restaurant scolaire, le 17 décembre

L'équipe du restaurant scolaire a préparé le dernier repas de l'année. Et le Père Noël a fait une halte au restaurant scolaire.



## Animation : compostage

En ce début d'année, les habitants ont été invités à apporter leurs sapins de Noël, destinés au broyage et ils ont pu repartir avec les copeaux qu'ils utiliseront en paillis. Une action menée en partenariat avec « Des idées plein la terre », la communauté de communes du Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel et la commune.



Dans le même esprit de respect de l'environnement, des composteurs collectifs ont été installés dans le bourg de Saint Léonard.

Une action demandée par des habitants et organisée par Régine Laurent, adjointe à l'environnement et Compost'tout. Trois bénévoles se sont engagés à entretenir les composteurs : Mrs Richeux, Larnicol et Alloche.



De même, avec Compost'tout et Des idées plein la Terre, la commune s'est posée la question de la valorisation des déchets jetés dans les containers des cimetières. Il a donc été décidé d'installer une aire de

tri près du cimetière d'Épiniac. Chacun est invité à déposer les pots en bon état ou les fleurs à repiquer dans une étagère, ce qui pourra ainsi profiter à d'autres habitants, et séparer la terre des plantes pour les réutiliser. Si ce projet fonctionne, il pourra être mis en place à Saint Léonard. On remercie particulièrement les enfants qui ont réalisé les panneaux explicatifs lors de la fête de la nature le 3 juillet.



## Nos agents : Entre joie et peine

Au 1er août, Madame Sahra Marouf a rejoint notre collectivité en tant que secrétaire générale

Elle était auparavant gestionnaire des ressources humaines à l'agglomération Lamballe Terre et Mer. Elle a suivi une formation des métiers de l'administration en 2007, puis après plusieurs missions temporaires dans le département des Côtes-d'Armor, a été responsable des ressources humaines à la mairie de Planguenoual (Côtes-d'Armor).



Madame Marouf remplace Catherine Robinault, en poste depuis 2007 et qui a choisi de rejoindre la collectivité voisine sur un poste différent.



Loïck Ganier a rejoint l'équipe du service technique, le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour un contrat de 6 mois renouvelable.

Le 14 septembre, c'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Hervé, agent du service technique depuis 4 ans. Conscientieux, motivé, avec toujours cette envie de bien faire, il était vite devenu incontournable.

On se souviendra de son sourire, son signe de la main à chaque fois que l'on se croisait, son souhait de fleurir, de prendre soin des espaces verts, de rendre belle sa commune pour que chacun puisse y vivre le mieux possible.

Heureux et fier de son travail, toujours agréable avec les uns et les autres, apprécié de tous, il laisse un vide immense derrière lui et toutes nos pensées vont vers ses proches.

Jean D'Ormesson a dit : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».



# ETAT CIVIL 2021

## Naissances

MASSON Elio – 10 rue de la Croix de bois	né le 11 janvier
HORVAIS Marin – 3 Lotissement Les Oliviers	né le 02 février
CHÂTELAIN Baptiste – 10 le Rocher aux Bœufs	né le 1er mars
GLEMOT Iris – 14 le Gage	née le 16 avril
COLOGNI Juliette - 1 rue du Presbytère	née à Epinac le 02 mai
QUÉMERAIS Garance – Le Grand Boisgervilly	née le 29 mai
TOUALY CHARLEMAGNE Kays -26 rue de la Mairie	né le 30 mai
MARGUERITE Maloha – 1 la Basse Bouillière	née le 14 juillet
LEBARBIER Diego – 2 T rue des Artisans	né le 19 septembre
LEBARBIER Keyla – 2 T rue des Artisans	née le 19 septembre
SBAA Yanis – 5 rue du Domaine	né le 4 octobre
BOUILLIS Marcelino – 8 Raingo	né le 7 décembre

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leurs enfants.

## Mariages

Sylvie THÉ, employée de banque et  
Danièle BUNOUF, formatrice kinésologue naturopathe  
Domiciliées 2 le Moulin de la Lande Le 24 Avril

René NOSLIER, retraité et Annette PERRIER, agent de fabrication  
Domiciliés 7 rue de la Lande Le 24 Juillet

Louis PRUNAU, ingénieur travaux et  
Flora DUNOYER, auxiliaire de périculture  
Résidents 12, le Chauchix Vert Le 21 Août

## Décès

BOURGEAULT Anna née GOULLAUD le 3 mars

METAYE Eugénie née BILLOIS le 9 avril

GUIHARD Joseph le 18 avril

ROUXEL Léon le 25 avril

BELIN Agnès née DE SAINT JORES le 12 juin

YARDIN Jacqueline née RICHARD le 29 juin

AVRIL Jean-Jacques le 1er septembre

DESAIZE Renée née JUHEL le 3 septembre

OLLIVIER Hervé le 14 septembre

PERRIER Marie née MARTIN le 15 décembre

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune sont inscrits sur le registre des actes d'état civil. Les personnes domiciliées en maison de retraite, par exemple, n'apparaissent pas toujours sur cette liste mais sur l'état civil de leur commune de résidence.

## MANIFESTATIONS 2022

### JANVIER

15-16, 22-23, 29-30 : .....Théâtre « Les Fous du Coucou »

### FEBVRIER

26 : ..... OGECE-APEL

### MARS

8 : ..... Repas Potée Club des Aînés

26 : .....Repas de L'ACCA

### AVRIL

3 : .....Théâtre « Les Fous du Coucou »

10 : ..... Elections Présidentielles

24 : ..... Elections Présidentielles

### MAI

7 : ..... Natur' en Fête

10 : ..... Repas des adhérents Club des Aînés

21 : .....Repas du Foot

### JUIN

12 : ..... Elections Législatives 1er tour

19 : ..... Elections Législatives 2ème tour

21 : ..... Pique-nique Grillades Club des Aînés

24 : .....Fête de la musique Saint Léonard

26 : .....Kermesse Ecole

### JUILLET

3 : ..... Repas des classes 0 – 1 – 2

### SEPTEMBRE

2 : ..... Forum des Associations

10-11 : ..... Ball Trap

### OCTOBRE

4 : ..... Repas Potée Club des Aînés

15 : ..... Repas du CCAS

22 : .....Repas Cyclo – Foot

### NOVEMBRE

15 : .....Repas de fin d'année Club des Aînés

26 : ..... Téléthon

## Des habitants mis à l'honneur

- Thierry Bougueleret a reçu une coupe au concours du gâteau aux pommes qui a eu lieu lors de la fête de la pomme le 7 Novembre à QUEVERT.

Il a terminé 2ème sur 30 participants.

- Alcide Bouillis a reçu le grand prix d'honneur de la meilleure saucisse grillée (sur une centaine de participants) lors du championnat d'Europe à Alençon

- Jacqueline Roussel-Lecardonnel est championne régionale du macaron amateur en 2019 et a concouru en novembre dernier au concours international du meilleur macaron amateur à Vannes. Elle a présenté un macaron intitulé «Kafé Gourmand» à base de chocolat, café, kamok et noisette.



## PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

Alcide BOUILLIS - 8 Raingo	Construction d'un laboratoire
Nicolas ROBINET - La Basse Bouillière	Extension Bois
Alcide BOUILLIS - 8 Raingo	Construction bâtiment agricole
Fabrice ROUAULT et Servane CIPOIRE - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Corentin LEMARIE et Chloé GODMENT - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
David COURIOL et Aurore De TROGOFF - 19 rue de la Mairie	Extension d'une maison d'habitation
SCI Crèche Epiniac - 10 Bis rue de la Mairie	Construction d'une crèche
Fabrice FROMON - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Cyrille ETIENNE - 6 Le Chauchix vert	Extension d'habitation
Eric MASSON - 12 rue Epine Roulier	Construction d'un garage
Céline DEZECOT - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Wilfried PEROU et Victoria GUITTON - Chemin de la Foltièrre	Construction d'une maison individuelle
Isabelle COLAS - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Mélinda DELAHAYE - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Thomas DEMARQUET - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Dominique LECHARPENTIER - 9 rue du Loup pendu	Construction d'un garage
Romain LEROY et Adélaïde BOUILLIS - 4 La Péquinois	Construction d'un garage
Mr et Mme PETITPAS Dominique et Annie - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
Jacqueline DESIR-CHAPPÉ - Les Hauts Balluais	Construction d'un garage
Benoît GRZELINSKI et Maëva FAUCHOUX - 1 bis rue de la Barbière	Construction d'une maison individuelle
Mr et Mme BRUNEAU Patrick et Nadine - Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle

## DECLARATIONS PREALABLES 2021

Luc NEDELEC - 14 La Cour	Installation d'une Porte de garage sur Carport
France DIORÉ - 1 Résidence du Douet	Suppression des Outeaux en Toiture
Christiane RENAUDINEAU - 5 la Croix de Pierre	Création Clôture et Piscine - Rénovation des Menuiseries
Commune - Chemin communal Raingo	Abattage de 3 Arbustes pour pose réserve incendie
Eric GAUTRIN - 3 rue de l'Eglise	Véranda
Frédéric BECKER - 7 rue du Domaine	Véranda
Jérôme ROIZIL - 25 Le Chauchix vert	Carport
Jean LABBÉ - La Foltièrre	Division en vue de construire
Marie-Dominique PINEL - 6 La Ville Jean	Réfection Toiture et ravalement de façade
Alexandre LOISEL - 4 Impasse des Roches	Création de 2 fenêtres de Toit
Séverine FOSSEY - 9 Résidence des Châtaigniers	Rénovation façade de maison
Vincent DELAHAYE - 15 bis La Grivais	Piscine
Pierrick GREGOIRE - 4 rue des Moulins	Abri de Jardin
Philippe FAVRON - 4 rue de la Masse	Construction d'un Kiosque
David CORVAISIER - 8 Les Longchamps	Pose de 5 vélux

## PERMIS DE DEMOLIR 2021

Yannick CHER - 2 rue du Commerce	Démolition d'un Atelier et d'un Abri bois
Vincent MOUTON - 7 rue Douet des Roches	Démolition totale d'un Bâtiment (régularisation)
Eric GAUTRIN - 3 rue de l'Eglise	Démolition d'une Véranda
SCI Crèche de Dol de Bretagne - 10 Bis rue de la Mairie	Démolition d'un Hangar et d'un Abri

## RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

- L'installation de mobil homes sur parcelle privée est soumise à des règles d'urbanisme et demande d'autorisation. Sans autorisation, la construction est considérée comme illégale.
- Toute démolition, modification d'ouverture, d'aspect extérieur est soumise à déclaration

# Services de la commune

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A compter du 1er janvier, les horaires d'ouverture au public de la mairie sont modifiés les vendredis et samedis.

Compte tenu de la faible fréquentation, de l'absence de l'agent communal, la mairie sera fermée le samedi matin. En contrepartie, une permanence téléphonique sera assurée au 06 89 46 76 83 et le secrétariat sera ouvert le vendredi soir jusqu'à 18h30.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et comptons sur votre compréhension.

## AGENCE POSTALE

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h. Tout le mobilier de l'Agence postale a été remplacé de façon à répondre au mieux aux besoins des habitants et de l'agent communal.



## DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que 2 défibrillateurs se trouvent sur la commune : un devant la mairie à Epiniac et l'autre près des toilettes publiques, place de l'église à Saint Léonard.

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2022

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Caution		1000 €	
Particuliers	Journée complète avec micro et vidéoprojecteur	345 €	457 €
	2e journée	190 €	235 €
Vin d'honneur		73 €	102 €
Repas des associations communales		126 €	-
Associations communales (loto, concours de belote, thé dansant...)		105 €	-
Associations, coopératives ou autres organismes		-	194 €
Par ailleurs, pour les frais de chauffage, le tarif est <b>maintenu</b> à 0.30 € le kWh.			

### La gratuité de la salle pour :

- les associations communales : une fois par an,
- les activités de l'école, sur le temps scolaire,

SALLE DE LA MOTTE		Commune	Hors Commune
Caution		500 €	
Vin d'honneur		50 €	77 €
Repas froid		75 €	102 €
Réunion des associations		Gratuit	51 €

## TARIFS FUNERAIRES 2022

### 1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m <sup>2</sup>	113,00 €
Concession trentenaire de 4 m <sup>2</sup>	223,50 €

### 2) L'espace cinéraire :

Case columbarium pour 15 ans	601,00 €
Case columbarium pour 30 ans	901,00 €
Cavurne pour 15 ans	421,00 €
Cavurne pour 30 ans	601,00 €

## NOUVEAUX COMMERCANTS

Menuiserie/Agencement intérieur  
David Lefrène  
19-21 Cadran 35120 EPINIAC  
06 40 70 54 74



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie le mois de leur anniversaire.

Une attestation de recensement leur sera remise. Ce document est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire, ...)



## Centre Communal d'Action Sociale

Les 11 membres du CCAS ont été très sollicités dans ce contexte de crise sanitaire, ils ont contacté toutes les personnes de +70 ans de la commune pour leur expliquer le processus de vaccination, des rendez-vous ont été pris, certaines personnes sans moyen de locomotion ont été emmenées par des membres du CCAS.

Nous remercions la commune de Baguer Morvan qui a mis à notre disposition son minibus équipé pour le transport des personnes à mobilité réduite.



Cette année encore, le traditionnel repas de nos aînés a été annulé et remplacé par des plats à emporter, préparés par Nicolas Ruellan, traiteur et Thierry Bougueleret pour le dessert. Ainsi, ce sont 125 repas qui ont été distribués le 16 octobre, salle

polyvalente. Certains ont souhaité faire un don de leur repas, les 168€ récoltés seront remis à Solidarité Pays de Dol, Banque alimentaire.

D'autres ont préféré recevoir un colis de fin d'année, ils sont distribués au moment des fêtes.



A la Maison des associations, les ateliers MEMOIRE pour Bien Vieillir, proposés par l'AGECLIC ont démarré à l'automne pour 10 séances. Ils ont débuté par une conférence sur la mémoire puis se sont poursuivis sous forme de jeux, exercices et apprentissages de techniques ...

L'ancien comité des fêtes a fait le choix de remettre un chèque de 3000€ au CCAS avant de passer la main à un nouveau bureau avec Mr Jean-Clément Guilloux, président, Jérôme Roizil, le vice-président, Anne Marie Duplouy, secrétaire et Sophie Desnos, trésorière.



## Un anniversaire hors-normes : la doyenne de la commune fête ses 100 ans !

En ce 11 décembre 2021, Madame le Maire, Mme Roger, élue et Mr Trémorin, membre du CCAS, sont allés à la rencontre de Marie Trigory, épouse Bertrand, née le 11 décembre 1921 au village du Croiset où elle a toujours vécu jusqu'à aujourd'hui.

Fille unique, elle n'a que 2 mois lorsqu'elle perd sa maman, son père et sa nouvelle épouse vont prendre soin d'elle. Elle se marie en 1946 avec François Bertrand et elle donne naissance à deux filles, qui elles-mêmes ont cinq enfants qui donneront 9 arrière-petits enfants à Marie. Toute sa vie, elle travaille à la ferme ; aujourd'hui ses journées sont ponctuées par le passage des soignants, aide-ménagères, enfants et petits-enfants.

Marie apprécie particulièrement la lecture du journal et divers magazines. Elle aime partager des souvenirs de l'école, des rencontres avec les voisins. Témoin d'une époque passée, Marie Bertrand, très souriante et bien entourée, dégage beaucoup de joie de vivre.





## la forge à lire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ÉPINIAC

En 2021 la bibliothèque a progressivement repris une activité « normale », surtout en 2ème partie d'année.

En septembre les enfants de l'école ont de nouveau pu se déplacer dans nos locaux pour les accueils de classes en prenant toutes les précautions nécessaires.

### Randonnée-contes :

Le samedi 3 juillet dans le cadre de la journée citoyenne Natur' en Fête organisée par la commune, la bibliothèque a proposé une randonnée-contes. Des énigmes étaient dissimulées sur le parcours et la balade était rythmée par des lectures d'albums sur la nature. Les courageux marcheurs ont eu droit à un diplôme et une crêpe pour les récompenser de leur effort.

### Mise en place de la navette du réseau des bibliothèques de Lire en B@ie avec La Poste :

Pascale Nabias, directrice régionale des ventes de la Poste, et Denis Rapinel, président de la communauté de communes, ont signé dans la bibliothèque d'Épiniac

une convention importante pour le réseau Lire en B@ie.

Cette signature officialise la mise en place d'une navette de la Poste, assurant le portage de livres entre les douze bibliothèques du territoire intercommunal.

Depuis le 6 octobre, les facteurs de la plateforme de Dol collectent les contenants des biens culturels, livres, CD DVD, au sein des bibliothèques et en assurent le portage et la livraison sur tout le réseau. La mise en place de cette navette, est le fruit d'une longue réflexion entre la commission Lecture publique de la communauté de communes, et la Poste », a confirmé Sylvie Commereuc, vice-présidente de la communauté de communes, déléguée à la lecture publique. Cette navette va permettre aux usagers de faire parvenir, dans la bibliothèque de leur choix, le document qu'ils ont réservé. Il est désormais possible aux lecteurs de commander jusqu'à trois documents dans l'une des douze bibliothèques, soit en se présentant à l'une d'elles, soit en réservant sur le site [www.lire-en-baie.bzh](http://www.lire-en-baie.bzh). Vous trouverez le catalogue de toutes les bibliothèques, les coups de cœurs, les animations, les nouveautés...

**ATTENTION ! Toutes les animations sont annoncées sur le site de la mairie.**

*Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2022 !*

### PRIX DES LECTEURS :

Pour le Prix des Lecteurs 2020-2021 le dépouillement des bulletins de vote a eu lieu le samedi 12 juin à la bibliothèque d'Épiniac. Les participants ont désigné leur roman gagnant : « Betty » de Tiffany Mc Daniel. En 2ème ils ont choisi « Aria » de Mazanine Hozar et en 3ème position « La discrétion » de Faïza Guène

Le lancement de l'édition 2021-2022 a eu lieu le dimanche 21 novembre, Hélène Camus nous a présenté cette 19ème sélection !

Vous aurez jusqu'en juin 2022 pour lire au moins 5 des 6 romans de la sélection et pouvoir voter pour vos 3 favoris. Nous vous invitons à participer à ce prix qui est l'occasion d'échanges intéressants entre les lecteurs.

### Liste des romans :

<b>Une rose seule</b> Muriel BARBERY	(Actes Sud)
<b>Blizzard</b> Marie VINGTRAS	(L'Olivier)
<b>Une soupe à la grenade</b> Marsha MEHRAM	(Picquier)
<b>Le pavillon des combattantes</b> Emma DONOGHUE	Presses de la Cité
<b>Et ils dansaient le dimanche</b> Paola PIGANI	(Liana Levi)
<b>Mohican</b> Eric FOTTORINO	(Gallimard)



### Horaires

Mercredi 14h-16h  
Vendredi 16h45-18h45  
Samedi 15h-17h

**Tél : 02 99 80 11 36**

Courriel : [biblio.epiniac@orange.fr](mailto:biblio.epiniac@orange.fr)



## Ecole Notre-Dame du Sacré-Cœur EPINIAC

Depuis le début de cette pandémie ; nous avons appris à fonctionner en nous adaptant constamment aux fluctuations des directives ministérielles et à l'application d'un protocole sanitaire sans cesse réajusté ; un réel défi relevé au quotidien par l'équipe enseignante dont la priorité demeure l'accueil et le suivi de chaque élève dans sa singularité, ses talents, ses fragilités.

Donner à l'enfant l'envie d'apprendre, éveiller sa curiosité, lui inculquer le sens de l'effort dans un esprit de coopération ! Des tutorats sont mis en place dès le cycle 2 pour favoriser en classe l'entraide entre élèves.

Pour découvrir notre école, consultez notre BLOG et notre page FACEBOOK.

Adresse Blog école : <https://sites.google.com/view/ecole-epiniac-dol-combourg>

« La seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas ! »  
Paul-Emile VICTOR

### UN TOUR D'HORIZON SUR CE 1er TRIMESTRE :

Dès que le protocole sanitaire s'allège et nous l'autorise nous rebondissons en finalisant le plus possible de nos projets, en toute REACTIVITE !

Animations dans l'enceinte de l'école et sorties pédagogiques ont ainsi été vécues : **YOGA DU RIRE** : une pause bonne humeur ! Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont appris à lâcher prise avec l'intervenante de l'association HELIA PORTAGE , par des exercices de respiration, en jouant avec leur regard, leur imagination, leurs émotions dans un enchaînement de propositions ludiques provoquant le rire.

**EVEIL MUSICAL** : nous avons accueilli Françoise SPATZ de l'association « J'ai 2 notes à vous dire » dans 4 de nos classes, maternelle, CP et CE1 pour des séances de découverte d'instruments, d'expression corporelle autour de la gestion des émotions, d'apprentissage de chants

**VISITE AU CHÂTEAU DE FOUGERES** : une immersion au temps des chevaliers et des ménestrels pour nos élèves de GS/CP et de CE1 marquée par une rencontre fortuite avec l'équipe de tournage de France 5 « d'Echappées Belles ». Quel plaisir d'avoir vu nos élèves sur l'écran lors de la diffusion de cette émission ce samedi 4 décembre dans ce parcours jalonné d'énigmes et d'ateliers mis en scène pour découvrir cette forteresse.

**VISITE DE LA BAIE et CHAR à VOILE** : une superbe bouffée d'oxygène dans l'air vivifiant de la Baie pour nos élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 : découverte du littoral et une initiation au char à voile tant attendue ; des sensations fortes pour nos apprentis pilotes !



**VISITE AU MONT-St-MICHEL** avec nos élèves de Maternelle : une journée mémorable pour nos plus petits qui ont suivi allègrement nos sympathiques guides dans la visite commentée du village du Mont et pris plaisir à patauger dans les sables mouvants.



« Même pas peur ! »



Notre grande frustration de ce mois de juin a été pour la seconde fois de ne pas pouvoir vivre notre kermesse en nous retrouvant tous ensemble, enfants, parents, membres des OGE, APEL et public bienvenu.

Il n'était cependant pas question de priver nos élèves de ce temps fort ; nous avons donc vécu cette journée festive au cœur de l'école avec au programme un temps de célébration autour de la solidarité, des prestations sur scènes classe par classe, un pique-nique « 0 déchet », des stands kermesse entièrement créés et animés par les CM : une vraie prouesse qui nous a redonné du baume au cœur.



Cette dernière journée de classe a été teintée d'émotions fortes avec des au' revoirs à 4 de nos collègues. Christèle l'enseignante en TPS/PS qui assurait avec brio la décharge de direction depuis 7 ans, Delphine et Steve poursuivent leur chemin dans de nouvelles écoles. Nous les remercions de leur implication et leur souhaitons le meilleur.



### SPÉCIALE DÉDICACE À JACQUELINE.

Jacqueline Bedel, ASEM en classe de TPS/PS, après 29 années passées dans notre école a décidé de prendre sa retraite. Jacqueline, passionnée par ce métier si précieux, s'est investie auprès de nos plus petits et dans le quotidien de notre école, avec tellement d'attention, de générosité, de compétences qu'elle a gravé son empreinte dans la mémoire et dans le cœur de tant d'élèves et de collègues. Avec sourires et larmes, chacun à notre manière, par un chant, des dessins, des messages, des cadeaux ... lui avons transmis notre MERCI.

Jacqueline nous te souhaitons une douce retraite !



## Une rentrée plus que motivée !

L'école accueille à ce jour 140 élèves répartis dans nos 6 classes. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : Myriam SPEICHER en classe CE1/CE2 et Aline SABLE, nommée à 25% en classe TPS/PS et à 25% en classe de CP. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Pour ne pas renoncer à nos projets non-aboutis, nous avons embarqué nos élèves pour un voyage à travers le temps. De la préhistoire aux temps modernes, des rendez-vous différés cause COVID sont reprogrammés :

- La visite du Château de la Hunaudaye avec les élèves des classes maternelles
- La visite de la ferme d'Antan à Plédéliac avec la découverte de l'école d'autrefois
- La visite du Puy du Fou avec les élèves des classes élémentaires

### Croisons les doigts !

En lien avec ce projet, nous vivrons une journée de classe tous en costumes d'époques ! Des photos à ne pas manquer dans une prochaine édition !

Dans le cadre de la Fête de la Nature organisée par le Conseil Départemental sur le site naturel de la Higourdais, les élèves des classes CE2/CM1 et CM2 ont participé le vendredi 24/09 à des ateliers découverte encadrés par 2 animateurs nature du Conseil Départemental 35 :

- « Entre eau et forêt » : observation des arbres et recherche de la petite faune du sol  
Observation de la mare forestière et de ces habitants.
- « Au fil du temps » : Observation du moulin et histoire du lieu. Jeux d'écriture sur la digue entre les 2 étangs, à l'encre gallique.



Les élèves de CM1 CM2 poursuivent leur voyage dans le temps avec l'association « Des Idées plein la Terre », en lien avec le collège St Magloire, en participant à des activités nature autour du jardin. Ils se sont mis à la place des hommes préhistoriques pour rechercher de quoi se nourrir par la cueillette, repérer les traces d'animaux à chasser et fabriquer des outils archaïques. Puis projetés dans l'Antiquité au tout début de l'agriculture, ils ont observé la composition de la terre de l'école pour pouvoir installer un jardin en réalisant des bouturages et en identifiant graines et céréales.



### NATATION et ESCRIME : le corps en mouvement

Avec soulagement, les activités sportives restent autorisées.

Le premier cycle de natation à Dolibulle, dont le financement est assuré par la Communauté de Communes, s'est déroulé normalement pour les classes élémentaires. Nous remercions particulièrement les parents bénévoles qui s'impliquent chaque année dans l'encadrement de nos élèves.

Nous avons retrouvé avec tellement de plaisir le maître d'armes Eric Vialle pour des séances d'initiation à l'escrime ; ce sport qui allie stratégie, concentration et respect de l'adversaire. De futurs champions olympiques, épée ou fleuret à la main, viennent peut-être d'éclore ?



### SCIENCES et CULTURE : le cerveau en ébullition

Le Lundi 15/11, Mme Séverine Bourserie, directrice du syndicat mixte des Eaux de Beaufort, a proposé une animation sur les cycles de l'eau ainsi que sur la biodiversité aux enfants des classes de CE1-CE2, CP et GS. A l'issue de cette visite, les élèves ont reçu chacun un sablier permettant de mesurer le temps d'une douche afin de réduire leur consommation d'eau ainsi que des graines d'herbes hautes agrémentant la rétention d'eau.

Spectacle : Le vendredi 26/11, les élèves de maternelle et de CP ont profité de la venue de Bruno MAREC qui leur a présenté un spectacle interactif sur la découverte des différents organes du corps humain.



Voyage en train pour les classes CE2-CM1 et CM1-CM2, le 26/11 : une sortie à Rennes pour des visites aux Champs Libres où ils ont pu approfondir leurs connaissances sur le système solaire et appréhender le fonctionnement de leur cerveau et au Musée des Beaux Arts.



Nous sommes entrés dans la féerie de Noël en participant tous ensemble à des ateliers d'arts visuels afin de créer sapins, mobiles, guirlandes, couronnes... pour décorer nos classes et nos couloirs. Merci aux membres APEL qui sont venus embellir nos cours et nos portails. Autour d'un joli conte, nous avons célébré NOËL à l'école le vendredi 17 décembre.

Nous espérons sincèrement pouvoir vous retrouver tous au mois de Juin à l'occasion de notre kermesse et applaudir enfin nos élèves sur scène devant vous parents, grands-parents et amis de notre école !

## Bureau OGEC



Le bureau a été en partie renouvelé ; un grand merci à tous les membres OGEC qui consacrent beaucoup de leur temps à améliorer le cadre de vie de nos élèves. D'autres personnes peuvent rejoindre l'équipe en place ; un appel aux compétences en qualité de comptables, de gestionnaires, de financiers, de juristes ou de référents dans le domaine du bâtiment est toujours d'actualité.

A savoir : Pour intégrer un OGEC, il n'est nullement besoin d'être parent d'élève.

En qualité de parents d'élèves, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe APEL dont le rôle est d'autant plus essentiel dans une période comme celle que nous traversons. Venez nous rencontrer si vous avez des disponibilités de temps !

Le soutien et le partenariat de chacun, parents, membres OGEC et APEL, municipalité et COMCOM nous permettent de mener à bien nos projets et d'offrir à nos élèves l'accompagnement que nous souhaitons leur apporter. L'équipe enseignante vous en remercie.

## INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez avoir des informations sur notre école et y inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02/99/80/06/56 ou par courriel à l'adresse :  
« [eco35.nd-sacre-cœur.epiniac@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.nd-sacre-cœur.epiniac@enseignement-catholique.bzh) »

Que cette année 2022 soit fructueuse en jolis moments de vie partagés avec vos proches !

Patricia FOLIGNE et son équipe.

«La beauté du monde se trouve dans le regard d'un enfant.»

## Une crèche au cœur de la commune d'Epiniac



Depuis le 2 novembre, les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel ont la chance de bénéficier d'un nouveau mode de garde. La toute nouvelle crèche haute en couleurs et située à Epiniac, peut accueillir jusqu'à 20 enfants en même temps. Les espaces de vie sont conçus de manière à permettre à chaque enfant de s'épanouir et de se développer de manière harmonieuse tant sur le plan physique, affectif et intellectuel. De plus, un espace extérieur a été créé ainsi les enfants pourront sortir et en profiter dès le retour des beaux jours.

L'équipe de professionnelles s'adapte aux besoins des familles et créé un environnement sécurisant pour l'enfant. Elle travaille de pair avec celle de Dol de Bretagne pour un projet cohérent et transversal, dont la motricité libre et le respect du rythme, entres autres, sont des piliers du projet pédagogique. La pratique de la communication gestuelle associée à la parole, fait également partie du quotidien à la crèche. Cet outil favorise une meilleure compréhension car il permet à l'enfant d'échanger avec les adultes et les autres enfants avant l'acquisition du langage.

Enfin, il est à noter que cette crèche a été créée en partenariat public/privé. Sur les 20 places, 5 ont été réservées

par la communauté de communes pour ses propres habitants permettant ainsi une complémentarité avec des accueils individuels à domicile ou en MAM. Les 15 autres, sont dédiées aux entreprises. En effet, pour beaucoup de parents salariés, trouver une solution de garde adaptée en termes d'horaires, de plannings et de flexibilité est un casse-tête. Parallèlement, les entreprises peinent à recruter. Les crèches Graine de Pirate répondent à ces 2 problématiques. Si vous êtes employeur, en adhérant à nos crèches, vous vous assurez de la présence et de la sérénité de vos salariés. Un attrait solide pour vos futurs recrutements. Et si vous êtes parent, nos crèches accueillent votre enfant que ce soit en accueil régulier, occasionnel, ou même en urgence.



La crèche en cours de construction



Visite de la crèche avec Denis Rapinel, président de la communauté de communes et la directrice M<sup>me</sup> Homo



Si vous souhaitez bénéficier d'une place pour votre enfant, rendez-vous sur le site internet : [www.grainedepirate.fr](http://www.grainedepirate.fr) et remplissez une demande de pré-inscription.

### Infos pratiques :

10 bis Rue de la Mairie, - 35120 Epiniac  
7h00 > 19h00, du lundi au vendredi, 48 semaines par an

### Plus d'infos :

0 806 700 200 (service gratuit) ou [contact@grainedepirate.fr](mailto:contact@grainedepirate.fr)

## Espace jeunes d'Epiniac

Les vendredis de 17h à 19h30, l'Espace Jeunes d'Epiniac est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver à la Salle de la Motte pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties. L'Espace Jeunes d'Epiniac fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 15 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, une sortie au Bowling de Dinan, au Soccer de la Mézière, des tournois de tennis de table, de fléchettes, de billard à la salle de la Motte et d'autres encore. Depuis septembre, l'espace jeunes a accueilli une petite dizaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2022. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à la salle de la Motte afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2022 à vous !



**Le Point Accueil Ecoute Jeunes/PAEJ est un service d'écoute et de soutien qui s'adresse aux jeunes de 12 à 29 ans et/ou à leurs parents.**

L'écouter peut recevoir les jeunes en individuel, ainsi que les parents et leurs enfants en entretiens familiaux ou encore les parents qui souhaitent échanger au sujet de leur relation avec leurs adolescents.

Les entretiens sont gratuits et confidentiels. Les raisons sont multiples mais ont trait généralement aux difficultés dans les relations parents/ enfants, à des angoisses du jeune liées à de l'isolement, rupture de parcours scolaire ou professionnel, tensions et incompréhensions envahissantes...

L'écouter peut se rendre sur rendez-vous sur tout le territoire de Saint-Malo : Combourg, Tinténiac, Dinard, Dol de Bretagne, mais aussi à Ploubalay/Beaussais.

**Pour prendre rendez-vous :**

Contactez Sylvie Benoit au 0800 804 001

Possibilité également de prendre rendez-vous en ligne à Saint-Malo sur le site du PAEJ :

[www.mlstmao.bzh/paej](http://www.mlstmao.bzh/paej)

## Mission locale

**La Mission Locale : Pour qui ? Pour quoi ?**

- Vous avez entre 16 et 25 ans (inclus) et êtes sorti du système scolaire
- Quel que soit votre niveau scolaire, diplômé ou pas

**Des questions ? Besoins de conseils ? d'appui, de coups de pouce ? concernant :**

**Votre avenir professionnel, la formation, l'emploi, l'apprentissage, ...**

- Quels métiers recrutent ? où trouver des offres ?
- Besoin de se former ? comment se préparer à un entretien d'embauche ?

**Votre vie quotidienne (mobilité, logement, culture, citoyenneté, santé, ...) :**

- Comment passer son permis ? trouver un scooter ? ....
- Où m'adresser pour trouver un logement ? me soigner ?
- Voyager ? partir à l'étranger ?
- Comment financer et être aidé financièrement dans ses projets ?

**La Mission Locale est là pour y répondre :**

- Des conseils et un accompagnement en individuel par un conseiller
- La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé avec des temps en collectif et une allocation mensuelle (497€ sous condition)
- Un espace pour refaire son CV, consulter des offres
- Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job dating, visites d'entreprise, parrainages ...
- Des stages en entreprises et négociations d'emploi avec suivi en emploi

**Nous rencontrer :**

**A Saint Malo**, 35 avenue des comptoirs (quartier de la Madeleine) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (sauf vendredi) et de 13h30 à 17h

**Sur un point de permanence proche de chez vous :**

*Dol de Bretagne (Espace Social)* : le mercredi et 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois

*Pleine-Fougères (Maison France Services)* : le jeudi matin

*Roz-sur-Couesnon (Pole Social)* : 1 jeudi après-midi sur deux

+ d'infos, 1 RDV ? 02.99.82.86.00 ou 24/24 sur [www.mlstmallo.bzh](http://www.mlstmallo.bzh) et rejoignez notre page Facebook, Instagram et YouTube.

## LA FABRIQUE D'EXPERIENCES

Repérer, aller vers, mobiliser et accompagner les jeunes en situation d'exclusion ou de fragilité : voici les missions de la Fabrique d'Expériences, un collectif d'acteurs (Le Goéland – Ufolep – Mission Locale) du territoire tourné vers l'insertion. Pour vous, un-e membre de votre famille ou un-e de vos ami-e-s : appelez un professionnel au 06 71 41 63 10.



## DOSSIER SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

### Le règlement de service du SPANC évolue

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public géré par la Communauté de communes. Il a pour missions de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place et le suivi de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler ces installations, contrôle délégué à Véolia pour l'ensemble des communes du territoire.

Chaque propriétaire est responsable du bon fonctionnement de son installation et chaque utilisateur, occupant des lieux, est tenu d'entretenir ce dispositif. Chacun à son niveau est donc responsable de la qualité des eaux de surface qui s'écoulent vers la Baie.

En 2020, la baie du Mont Saint Michel a connu des contaminations bactériologiques dans les zones conchylicoles et de pêche à pied. L'Inter-SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a donc mené une étude sur les profils de vulnérabilité conchylicole dont les résultats ont débouché sur un programme d'actions ambitieux.

Dans ce contexte, le Conseil Communautaire a décidé de modifier le règlement de service :

Intégration de la zone à enjeux sanitaires conchylicole (ZESc)  
Doublement de la périodicité du contrôle de bon fonctionnement au sein de cette ZESc

En vue de faire respecter ces mesures, des pénalités ont été instaurées pour refus de mise en conformité de son installation, pour non présentation d'un bordereau de vidange par un vidangeur agréé ou pour absence de vidange.

Pour plus de détails, le règlement de service et la carte de la zone à enjeux sanitaires conchylicoles (ZESc) sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes.

### Une aide à la réhabilitation possible pour certaines installations

Un programme d'aide à la réhabilitation des installations non conformes est actuellement porté par la Communauté de Communes et financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Toutefois toutes les installations ne sont pas éligibles à cette aide. Les critères suivants sont à respecter :

- Installations contrôlées non conformes par le SPANC sur la base de la réglementation nationale et présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement,

- Installations présentes dans la zone à enjeux sanitaires conchylicole (ZESc)
- Installations réalisées avant le 9 octobre 2009,
- Installations liées à un immeuble d'habitation acheté avant le 1er janvier 2011.

## BREIZH BOCAGE

Depuis 10 ans, le programme Breizh Bocage subventionné par la communauté de communes, vise à reconstituer un maillage bocager permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver la biodiversité.

Timothée Nolot, technicien environnement en charge de ce programme, travaille en collaboration avec les communes et leurs habitants sur les projets d'abattage et de plantation dans le respect des règles du PLU (plan local d'urbanisme)

Sur l'ensemble de la communauté de communes, ce sont 110 000 arbres qui ont été plantés en 10 ans.

Les inscriptions pour la prochaine campagne de plantation (hiver 2022-2023) sont ouvertes, le technicien pourra se déplacer au printemps pour vous accompagner dans votre projet.

Pour plus d'informations : Timothée Nolot  
Technicien environnement au 02 99 80 19 94



## SERVICE TRAITEMENT ET VALORISATION DES ORDURES MENAGERES

### Une enquête à destination des usagers

Lors du Conseil communautaire du 17 juin 2021, l'assemblée délibérante a voté l'harmonisation du mode de financement du service par la mise en place d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères au 1er janvier 2024, accompagnée d'une incitation à diminuer la production d'ordures ménagères et d'un encouragement aux gestes de tri.

Afin d'échanger avec vous sur les changements à venir, des ambassadeurs viendront à votre rencontre, à partir du 15 novembre 2021.

A votre domicile ou lors de permanences, ils présenteront en détail le projet engagé par la Communauté de communes, et collecteront auprès de vous les informations nécessaires à l'évolution du service.

Ces ambassadeurs seront un relais important pour vous informer et répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à les solliciter !

**0 805 691 343** Ce numéro vert est nouveau et GRATUIT!  
Il est à votre disposition pour tout renseignement relatif au service de collecte des déchets.

**Le geste de tri se simplifie.** À partir du 15 novembre, le geste de tri se simplifie, vous pourrez mettre tous vos emballages ménagers dans votre sac / bac de tri jaune.

En pratique : C'est un emballage ?

Déposez-le dans le sac / bac de tri jaune. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Pour connaître les nouvelles consignes de tri, n'hésitez pas à consulter le site [www.ccdol-baiemsm.bzh](http://www.ccdol-baiemsm.bzh) ou le Facebook de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel





## ACCA

Notre association a pu organiser 2 manifestations cette année :

- Un succès de notre repas à emporter du 19 juin avec 337 repas
- Notre Ball trap organisé sur le site du coucou qui a déplacé beaucoup de monde avec une fréquentation record.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à cette manifestation. Avec environ 80 adhérents sur notre territoire nous sommes acteurs de la ruralité de notre commune et fiers de l'être .

### Membre du bureau actuel :

**Président :** Jourdan Gilles

**Vice-président :** Jourdan Jean-Yves

**Trésorier :** Bedel David

**Vice-trésorier :** Petitpas Patrick

**Secrétaire :** Leblanc Jérémie

**Vice-secrétaire :** Yger Philippe



### Nos représentants agriculteurs :

Ollivier Alain, Boullis Rémi et Quémerais Samuel

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé pour cette nouvelle année !

Le Bureau



## Club Cyclo

L'année a commencé comme elle a fini l'année dernière avec le covid. Nous gardons le même nombre de membres et si vous désirez vous inscrire, nous recrutons toujours pour étoffer notre peloton. L'année 2022 repartira avec le pique nique et le voyage enfin on l'espère ...

Le club cyclo souhaite à tous et toutes une belle et heureuse année 2022 !

Le bureau



## ASSP

Après deux saisons difficiles à cause du Covid 19, la saison a bien démarré pour notre club avec notre équipe A en division 1, notre équipe B en division 3, notre équipe vétérans et la création d'une troisième équipe sénior en division 4, dûe à une augmentation de licenciés en séniors.

Cette saison, nous espérons pouvoir organiser les manifestations suivantes : concours de palets, tournoi, buffet de fin de saison et le couscous/paëlla avec le cyclo.

Le bureau met en place une commission pour préparer un événement important pour le club et la commune qui aura lieu en mai ou juin 2022 : les 100 ans de notre association, créée en 1922.

Pour la saison 2021/2022, le club compte 147 licenciés ; 40 séniors, 17 vétérans, 9 U19/18, 20 dirigeants et dirigeantes, 14 U17/15 au groupement jeunes du Pays de Dol et de la Baie (sous licence ASSP Epiniac) , 43 jeunes en U7/U9/U11/U13 et 2 arbitres pour 3 équipes séniors, une équipe vétérans, une U13, une U11, une U9 et deux U7.



Pour le foot à 11, le club fait partie du groupement de jeunes du Pays de Dol et de la Baie qui compte deux équipes U17, deux U15 et une U14.



Information à tous les habitants d'Epiniac : Si vous souhaitez jouer, si vous avez des enfants qui désirent pratiquer le football, si vous êtes disponible et qu'il vous plairait d'encadrer des jeunes, vous serez les bienvenus car on manque de bénévoles. Vous pouvez contacter le président : Alain Moreaux ou vous renseigner à la mairie. Le club de foot souhaite à tous les habitants d'Epiniac, à tous les joueurs, supporters et sponsors ainsi qu'à leurs familles, une bonne et heureuse année 2022 !!

Le bureau



# Au fil du temps

Bientôt 20 ans...

L'année 2022 marquera les 20 ans de l'association au Fil Du temps. Née de la volonté de quelques personnes, en décembre 2002, elle a mis sur pied la première crèche vivante à Epiniac .

Tradition qu'elle a continué de faire vivre avec une cinquantaine de figurants et bénévoles du plus jeune âge aux aînés jusqu'à ce que la pandémie de 2020 empêche sa reconduction.

Ce sont 20 enfants nés dans l'année qui se sont succédés. Certains d'entre eux sont toujours présents comme figurants. Des bénévoles qui montrent beaucoup d'enthousiasme et de ténacité dans une ambiance joviale pour monter la crèche sur la place de l'église, d'autres qui s'affairent à trouver des costumes, à faire répéter le conte de la Nativité aux enfants, et ceux qui dans l'ombre s'occupent du son et de l'éclairage sans oublier le soutien des membres de la chorale paroissiale.

C'est avec regret que nous n'assurerons pas encore cette édition 2021, 20ème crèche vivante mais nous comptons bien vous donner rendez-vous en décembre 2022 pour fêter les 20 ans de l'association. Nous aurons besoin de vous, petits et grands pour assurer la pérennité de cette animation.

L'association dont les objectifs sont de mettre en valeur et sensibiliser au patrimoine local de tout genre (culturel, naturel, historique...) reste ouverte à vos propositions et espère vous proposer dès que possible ses animations habituelles (balade du 14 juillet, dictée à l'ancienne...)

*Marie Odile Bouillis, Présidente*



## Cœur de vésins

La chorale « Cœur des vésins » réunit des chanteuses et chanteurs dans une ambiance conviviale et néanmoins sérieuse, tous les jeudis à 20h30, salle de La Motte à Epiniac. N'hésitez pas à venir chanter avec nous. Le programme s'étend de la musique médiévale, quelques classiques jusqu'à la variété française et même anglaise.

En « stand by » durant la période covid, nous avons repris nos répétitions dans la bonne humeur et nous vous proposerons un concert ... à l'église de Saint Léonard, le thème en sera « l'amour », thème universel qui a traversé les époques musicales et tous les cœurs. La date reste à définir.

*Anne-Marie DUPLOUY, chef de Chœur*



## UNC-AFN

L'année 2021 a été marquée par le covid 19. Les organisations des concours de pêche et de palet ont été annulées par les restrictions sanitaires.

Cependant nos cérémonies de commémorations se sont déroulées ainsi que l'Assemblée Générale 2020 en Septembre 2021.

### 8 MAI

Commémoration de la deuxième guerre mondiale avec la remise de plusieurs distinctions :

Diplôme et Médaille Officielle Nationale de Porte-Drapeau à Monsieur Jean Pierre MAILLARD .

La Médaille d'Or associative pour Monsieur Michel MASSON, notre Vice Président pour les 48 Années au sein de la section .



### 11 NOVEMBRE :

Commémoration de la première guerre mondiale suivie d'un repas, avec remise de plusieurs distinctions :

Diplôme et Médaille Officielle Nationale de 10 ans de Porte-Drapeau à Monsieur France DIORE .

Médaille de Bronze associative pour Madame Marie Louise REHEL .

Médaille de Bronze associative pour Monsieur France DIORE .

### 5 DECEMBRE :

Commémoration de la guerre d'Algérie .

A venir pour 2022 : l'assemblée générale fin janvier et nos organisations des concours de pêche, de palet et bien-sûr les commémorations.



### BONNE ANNEE



## Club des aînés Épiniac et Saint-Léonard

L'année 2021 a été particulière, de nombreuses activités ont été annulées cause Covid.

Nous avons eu un repas à l'hôtel de Bretagne, une potée au mois d'Octobre, un repas de fin d'année.

Nous espérons reprendre les activités en l'année 2022 (Belote, Pétanque, Repas, Pique-nique).

Nous avons repris les activités le 2ème Jeudi du mois à la salle de la Motte: Jeux de sociétés, Belote, anniversaires. L'Assemblée générale aura lieu le 18 Janvier 2022: Galette des Rois, Vote, renouvellement du bureau. Nous souhaitons à tous les adhérents et leur famille de joyeuses fêtes de fin d'année et présentons nos Meilleurs Voeux de bonne année et bonne santé

Le bureau

## Détente et loisirs

Pour le marché, les deux années écoulées ont été difficiles et n'ont fait qu'amplifier une tendance qu'on observait déjà avant : non seulement nous n'arrivons plus à attirer de nouveaux exposants mais nous avons perdu pas mal d'anciens. Difficile de leur en vouloir, vu que la fréquentation des touristes a été très faible depuis deux ans et qu'économiquement cela devenait injouable pour eux malgré leur attachement «sentimental» à notre rendez-vous hebdomadaire. Ils ont donc soit arrêté leur activité, soit trouvé de nouveaux endroits pour travailler. Cela n'a pas été trop difficile vu la multiplication des marchés le dimanche matin observée ces dernières années : Cancale, St-Lunaire, Plouer, Pontorson... Malgré tout nous avons passé de bons moments cet été, et les quatre derniers exposants ont paradoxalement bien travaillé, aidé en cela par la scène musicale particulièrement dynamique, qui a été notre bouée de sauvetage. C'est elle qui nous a permis de maintenir une animation digne de ce nom, à moindre coût, pendant cette saison. Cela s'explique par le fait que beaucoup de musiciens, n'ont pas pu beaucoup s'exprimer pendant cette période et qu'ils étaient contents de trouver un endroit pour le faire. Il n'est pas sûr cependant que l'année prochaine, la vie retrouvant un cours normal, ils soient présents.

Notre objectif pour l'été prochain sera donc de conserver ce qui a fonctionné cette année, de toujours tenter de trouver de nouveaux exposants, mais surtout d'innover pour conserver un dynamisme nécessaire à la survie de l'asso.

Aussi avons nous décidé d'organiser des marchés ciblés : marché du livre un dimanche, marché de bières artisanales le dimanche suivant, marché d'instruments de musique (merci à Tangi, musicien, qui a eu cette idée qui a entraîné toutes les autres), marché d'articles de pêche et de chasse, marché spécial food truck... Nous sommes preneurs de toutes les idées possibles, l'idéal pour nous étant que les gens compétents s'occupent chacun de l'organisation de leur marché, l'association se chargeant de la publicité de l'accueil et de mettre notre charmante petite place à disposition.

En outre, nous espérons enfin pouvoir refaire une fête de la musique le dernier vendredi du mois de juin, ainsi qu'une fête de fin de saison le dernier week-end du mois d'août. Au plaisir de nous retrouver dans l'échange et la convivialité.

### Détente et loisirs «toujours debout»!

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter via notre page Facebook : Marché de Saint Léonard ou au 02.99.48.09.81.

Le Bureau de l'ADL

# Les Manjous d'la sabotée

Malgré les contraintes sanitaires, nous avons continué à randonner tant qu'il nous était permis.

Pour une quarantaine de randonneurs, l'année 2021, c'est toujours 2 randonnées les mardi et jeudi matin plus en principe une le samedi après-midi, deux nocturnes et une fois par mois une journée rando à la carte (11km le matin, pique-nique et 7 km l'après-midi). Dès l'automne le pique-nique est remplacé par un petit resto.



A souligner :

- 1) la très belle participation de randonneurs (près de 200) au dimanche « Octobre Rose »,
- 2) notre action de ramassage des déchets sur la commune (bords de route et chemins

de randonnée en utilisant les pinces offertes par la mairie.

*Jean-Clément Guilloux, président des Manjous*



# Arc en Ciel

Nos ateliers reprennent vie et couleurs pour la saison 2021-2022, en respectant les consignes sanitaires et dans la bonne humeur !

Mettre le dessin et la peinture à la portée de tous les adultes, c'est le but de notre association « L'Arc-en-Ciel ».

Toutes celles et tous ceux qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire d'avoir de la pratique. Nous nous retrouvons à la Salle Verte de La Motte le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois, de 18h à 20h.

N'ayez pas peur, nous pouvons faire plusieurs groupes, nous pouvons aussi vous fournir le matériel de base pour commencer. Un artiste confirmé nous encadre une fois par mois de façon très personnalisée, ce qui nous aide beaucoup.

*Le Bureau*

*Renseignements : 06 87 61 26 76 ou 02 99 80 07 20 - associationlarcenciel@gmail.com*



## Les Fous du Coucou

La troupe de théâtre : les fous du coucou d'Epiniac va jouer **les samedis 15, 22 et 29 janvier à 20h30 et les dimanches 16, 23 et 30 janvier 2022 à 14h30, salle des fêtes d'EPINIAC.**

Cette année, les grands adolescents ont rejoint la troupe adulte qui s'est scindée en 2 groupes pour vous présenter en 1ère partie : « Suis-je bête ! » une comédie policière en 3 actes de Bruno BATAILLARD et en 2nde partie une comédie réjouissante en 4 actes : « Au pensionnat des toujours jeunes » de Jérôme DUBOIS.

Par ailleurs, l'atelier théâtre des jeunes fous du coucou, animé par les bénévoles de l'association, réunit les jeunes de 8 à 13 ans, répartis sur 2 groupes, les mercredis à 15h00 et à 16h00. Ils joueront pour vous **dimanche 3 avril à 14h30, salle des fêtes d'Epiniac** : une comédie d'anticipation, « les extrasquatters » et un drôle de tournage pour « La belle au bois dormant, un tournage qui réveille » d'Ann ROCARD.

Notez ces dates et venez rire à nous.

Président Alcide BOUILLIS



## Calibso pour CA-fé LIB-rairie SO-lidari«thé»

Un nouveau commerce est arrivé en mai dernier dans le bourg d'Epiniac, à la place de l'ancien café de la paix. Un café géré par l'association «un lieu pour tous» qui comprend une cinquantaine de bénévoles. Si vous voulez rejoindre cette équipe et dynamiser notre village, n'hésitez pas ! Le but de notre association : faire vivre la culture et lien social en milieu rural.

### Pour cela, plusieurs services :

- Un café avec des pâtisseries tout au long de la journée (idéal après l'école) ;
- Un restaurant avec de la cuisine fait-maison et des produits frais du mardi au samedi midi (fermé le jeudi d'oct à mars) ;
- À emporter ou sur place : à vous de décider !
- Des plateaux apéro à partager sur réservation 24h à l'avance ;
- Une épicerie pour vous dépanner dans votre quotidien, mais aussi la vente de produits locaux ;
- Une librairie d'occasion avec des livres récents vendus à moitié prix du neuf ;
- Deux temps forts : brunch le 1er dimanche de chaque mois, concert chaque 3ème samedi du mois. Bœuf musical, jeux de société, atelier parents-enfants, yoga .... Un programme dense d'activités pendant

les vacances scolaires et chaque mercredi et samedi qui se déroule au café ou dans la salle de la motte ;

- Un dépôt vente d'artisans créateurs : idéal pour faire des cadeaux uniques.
  - La possibilité de privatiser Calibso pour un évènement : pour une association, une entreprise, l'anniversaire d'un enfant...
  - Accueil régulier de groupes
- Des animations qui ont lieu tout au long de la semaine autour du partage, du vivre ensemble, de la transmission...

Vous pouvez vous inscrire à notre newsletter pour en savoir plus ou partager vos envies à cette adresse mail : «[contact@calibso.fr](mailto:contact@calibso.fr)»

### Nos horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 10h à 18h (fermé le jeudi d'oct. à mars)

Samedi de 10h à 23h

1er dimanche de chaque mois : 10h à 15h pour le brunch

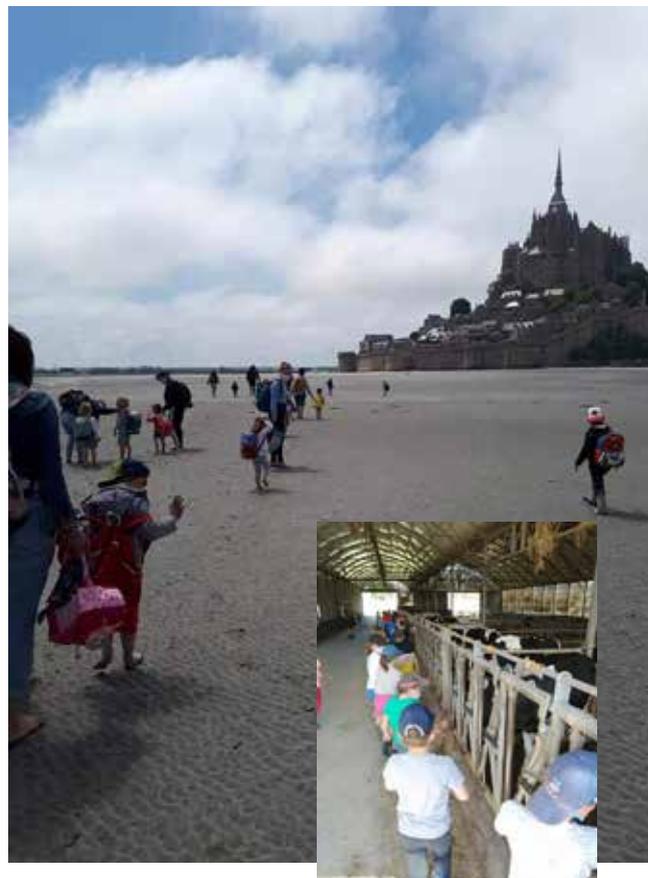
*A très bientôt au Calibso ! Hélène et Suzana.*



# APEL Épiniac – Saint-Léonard

apel.epiniac@gmail.com

Président	PASSIER Cédric
Vice-présidente	SANGUY Séverine
Secrétaire	ROIZIL Adeline
Vice-Secrétaire	LEMETAYER Audrey
Trésorier	DUCOUX Richard
Membres	
LEBRETON Anita - RENAULT Karine AVICE Yohann - SOLLIER Mickaël	



**Nous espérons que 2022 sera une bonne année, pleine de projets et de sorties. Le bureau a besoin de s'agrandir et de se relancer, nous comptons sur vous !**

**Voici les dates de l'année :**

**Janvier** : Assemblée générale.

**26/27 février** : la salle communale d'Épiniac est réservée donc marquez la date dans votre agenda.

**Mars** : nous essaierons de renouveler notre fameux défilé du carnaval au cours duquel sera servi un goûter.

**Avril** : pourquoi pas remettre en place un repas à emporter ? (merci à vous d'avoir joué le jeu l'année dernière)

**Juin** : on croise les doigts pour que la kermesse fasse son grand retour.

Parents, grands-parents et amis, n'hésitez pas à venir partager ces moments avec nous !!!! Les bénéfices serviront à équiper nos classes, cours de récréation et à financer les projets pédagogiques.

*Besoin de nous contacter :*

## Le Fil vers

«Le Fil vers...» est une association ouverte à tous, qui a pour objectif de créer des animations à partir de l'éco-hameau de La Bigotière.

En 2021, grâce aux bénévoles présents et à l'enthousiasme des membres de l'association, le programme prévu a pu être en grande partie maintenu. A l'affiche, conférences, soirées tartines, théâtre, concerts sous le superbe chapiteau coloré. Le 3 juillet dernier, nous avons aussi participé avec plaisir à la journée « Natur' en fête ». Moment de partage et de convivialité. Avec également l'animation de la balade dans la forêt des Landes, et l'ouverture au public du jardin pédagogique de La Bigotière, pilotée par l'association « Des Idées Plein La Terre ». Nous prévoyons pour 2022 une chouette programmation, avec des balades nature, un chantier international, une fête de l'eau, et bien sûr des concerts, du théâtre, du cirque, de la danse... Le programme va se préciser, n'hésitez pas à nous présenter vos idées, vos amis artistes...

Le fil vers, devient une société coopérative d'intérêt collectif ayant pour nom « Le Ruisseau ».

L'année 2022 verra à ce titre quelques modifications de notre organisation.

Pour mieux nous connaître, c'est par ici : <http://lefilvers.over-blog.com/>

Contact : [le-fil-vers@orange.fr](mailto:le-fil-vers@orange.fr)



# Associations à Épiniac

ASSOCIATIONS COMMUNALES	PRÉSIDENT	EMAIL	TÉLÉPHONE
<b>ACCA</b>	Gilles JOURDAN	jourdan.gilles35@orange.fr	02 23 16 05 89
<b>ALCOOL ASSISTANCE</b>	Marie-France GAUTRAIS	yves.gautrais0162@orange.fr	02 99 73 40 46
<b>APEL</b>	Cédric PASSIER	apel.epiniac@gmail.com	06 88 49 67 52
<b>ARC EN CIEL</b>	Elisabeth HODBERT	associationlarcenciel@gmail.com	06 87 61 26 76
<b>ASSP FOOTBALL</b>	Alain MOREAUX	assp.epiniac@gmail.com	06 67 01 70 69
<b>AU FIL DU TEMPS</b>	Marie-Odile BOUILLIS	bouillis.marieodile@gmail.com	06 42 23 09 53
<b>UN LIEU POUR TOUS</b>	Hélène LARNICOL	contact@calibso.fr	02 90 10 12 71
<b>CLUB CYCOTOURISME</b>	Cédric SAGALLE	florence.billot@orange.fr	02 99 80 18 03
<b>COMITÉ DES FÊTES</b>	Jean-Clément GUILLOUX	jeanclement.guilloux@orange.fr	06 76 23 97 31
<b>CŒUR DE VÉSINS</b>	Anne-Marie DUPLOUY	amduplouy@orange.fr	06 87 51 57 11
<b>DÉTENTE ET LOISIRS</b>	Jean-Luc ARONDEL	adlsaintleonard@gmail.com	02 99 48 09 81
<b>CLUB DES AÎNÉS-EPINIAC ST-LÉONARD</b>	Yves CHAPDELAINÉ		02 99 48 12 21
<b>LES FOUS DU COUCOU</b>	Alcide BOUILLIS	lesfousducoucou@gmail.com	06 83 98 85 38
<b>LES MANJOURS D' LA SABOTÉE</b>	Jean-Clément GUILLOUX	jeanclement.guilloux@orange.fr	06 76 23 97 31
<b>UNC-AFN</b>	Eric Gautrin	eric.gautrin@orange.fr	06 78 70 40 61
<b>3 PETITS PAS</b>	Sophie HELARY	3petitspas@orange.fr	02 99 40 47 18
<b>ASSOCIATIONS HORS-COMMUNE</b>			
<b>HELO DANSE</b>	Arnaud FONTAINE	asso@helodanse.com	07 64 09 41 66
<b>SOURIS A LA VIE</b>	Annie BERTHELOT	anniedol@orange.fr	06 86 43 92 67